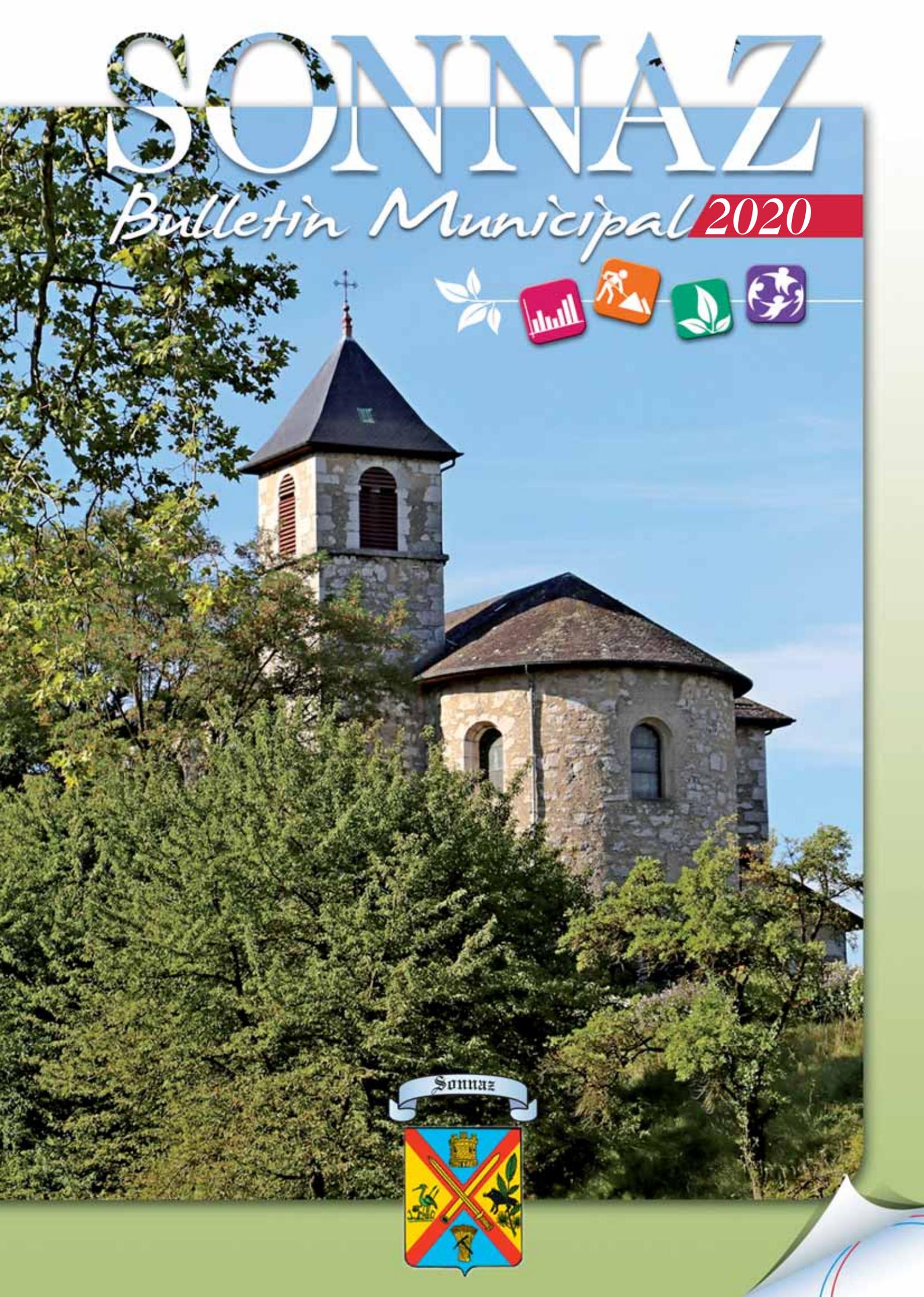


SONNAZ

Bulletin Municipal 2020



Le Conseil Municipal remercie chaleureusement les annonceurs et les personnes ayant transmis des photos qui ont permis l'édition de ce bulletin.

Bulletin Municipal 2020 Parution Février 2020

Directeur de la publication :
Daniel ROCHAIX, Maire de Sonnaz

Comité de rédaction :
Daniel ROCHAIX, Eliane ROULET,
Agnès LECERCLE, André DIDIER,
Christel ROCHAIX, Françoise ENGELMANN,
Henri PERRIER, Frédérique MARTIN

Crédit photos :
1^{ère} de couverture : Daniel LEMAIRE
*"Et soudain elle apparaît,
majestueuse et bienveillante."*
4^{ème} de couverture : Valérie SAINT BONNET
"Epi phénomène."

Conception - Réalisation :
Pastel Impression - 73190 Saint-Baldoph

■	Le Mot du Maire.....	p. 1
■	Finances.....	p. 2 à 3
■	Travaux.....	p. 4 à 5
■	Fleurissement.....	p. 6
■	Infos Communales.....	p. 7 à 18
■	Vie de l'Ecole.....	p. 19 à 21
■	Vie Sportive.....	p. 22
■	Bibliothèque.....	p. 23
■	Etat Civil.....	p. 24 à 25
■	Chapelle de Ragès.....	p. 26
■	Vie Associative.....	p. 27 à 48

Les articles de la Vie Associative sont rédigés par les Associations elles-mêmes.

MAIRIE DE SONNAZ

Tél. 04 79 72 00 32

Fax 04 79 72 02 18

E-mail : mairiedesonnaz@orange.fr

Secrétariat de la Mairie ouvert au public :

- Lundi, Mercredi, Vendredi de 13 h 30 à 17 h 15
- Mardi de 13 h 30 à 18 h 00
- Jeudi de 8 h 00 à 11 h 30



André PIN - "Abeilles pour la vie."

www.sonnaz.fr

Le Mot du Maire

Je tiens au nom du conseil municipal à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous et ceux qui vous sont chers.

Le temps est venu de chasser les chagrins, les soucis et les douleurs pour laisser place à l'amour, la joie et la bienveillance ! J'ajoute, bien évidemment, des vœux de succès dans toutes vos activités et vos projets, et, pour notre commune : solidarité, fraternité et bienveillance.

Un ancien sage chinois disait : « **Un mot prononcé avec bienveillance engendre la confiance. Une pensée exprimée avec bienveillance engendre la profondeur. Un bienfait accordé avec bienveillance engendre l'amour.** »

La loi électorale nous interdit de faire dans les mois qui précèdent le renouvellement des conseils municipaux un état du bilan de l'année écoulée ou de tracer des perspectives pour l'année à venir. Pour autant, je vous parlerai tout de même de Sonnaz et de ses habitants. Ce sont eux qui, à travers le temps, ont façonné notre village.

La vie associative est dynamique avec 27 associations qui permettent de développer et animer la vie locale, sociale, culturelle et sportive de la commune. Je félicite et encourage l'ensemble des bénévoles qui font un travail remarquable ; ils s'impliquent sans relâche avec énergie et enthousiasme. Je tiens à leur exprimer ma reconnaissance et ma gratitude.

Je voudrais dire Merci... Merci à tous ces bénévoles et à toutes ces associations qui font la vie de notre village.

Vous êtes un maillon essentiel avec toutes les personnes anonymes qui savent donner de leur temps pour rassembler, au-delà des différences, tous les habitants de la commune.

Le 18 décembre 2019, le PLUiHD (*Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements*) de Grand Chambéry a été approuvé par le conseil communautaire.

Après les procédures administratives d'usage, il sera exécutoire début février 2020. L'ensemble du PLUiHD approuvé est en ligne sur le site internet de l'agglomération. Un exemplaire

papier sera disponible en mairie courant février. Pour l'agglomération et ses 38 communes, 2239 observations ont été faites dans le cadre de l'enquête publique. Pour Sonnaz, 59 contributions ont été émises.

En ce qui concerne la commune, c'est environ 5 ha de surface constructible qui ont été rendus aux espaces agricoles et naturels. Les 2 zones AUC1 sous le chef-lieu et AUC3 du Crêt, constructibles au PLU de 2004, ont été réduites et converties en 2 OAP (*Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles*) en gardant leur vocation d'urbanisation.

Cette année, spécifiquement, je voudrais remercier les élus, cette équipe de femmes et d'hommes ayant en commun des valeurs basées sur et pour l'intérêt général de notre commune.

Je voudrais remercier celles et ceux qui ont participé avec moi à cette aventure. Pour beaucoup de conseillers municipaux, il s'agissait d'une première expérience d'élus et pour certains cela sera la dernière.

Ensemble, nous avons découvert les difficultés mais aussi les satisfactions de la gestion de la vie publique.

Ensemble, nous avons décidé et mis en œuvre tout ce qui nous a semblé nécessaire au bien-être de la commune.

Ensemble, nous nous sommes attachés à ce que tous les Sonnaziens trouvent dans leur village des raisons de bien vivre dans la tranquillité et la sérénité.

Soyez tous très sincèrement remerciés pour ces six années au cours desquelles vous n'avez ménagé ni votre peine ni votre temps.



**A tous,
une excellente
année 2020 !**

*Daniel ROCHAIX,
Maire de Sonnaz*



Le Budget de la Commune :

Le budget est composé de la section de fonctionnement et de la section d'investissement. Dans un contexte national de baisse des dotations de l'Etat et de réforme de la fiscalité locale, nous faisons en sorte de maîtriser et de contrôler les dépenses de ces deux sections.

En 2019, nous avons mis en place une série de mesures afin de contenir les dépenses de fonctionnement tout en garantissant le meilleur service rendu aux usagers : renégociation de contrats, reprise en régie de l'entretien des bâtiments communaux (au lieu d'une entreprise de nettoyage), procédures de mise en concurrence pour les marchés de fournitures courantes et de services afin d'obtenir les offres économiquement les plus avantageuses.

Nos efforts nous ont conduit à diminuer de plus de 8 % les dépenses de fonctionnement entre 2018 et 2019.

L'excédent de fonctionnement réalisé (différence entre les recettes et les dépenses), de l'ordre de 250 000 €, vient abonder la part d'autofinancement de la commune dans ses projets d'investissement.

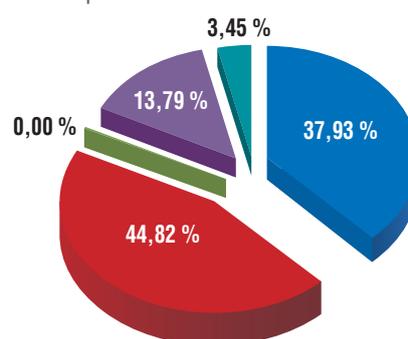
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges à caractère général	270 884,54 €	37,93 %
Charges de personnel	320 091,96 €	44,82 %
Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 %
Autres charges gestion courante	98 481,01 €	13,79 %
Charges financières	24 636,83 €	3,45 %

DÉPENSES 714 094,34 € 100,00 %

Dépenses de Fonctionnement



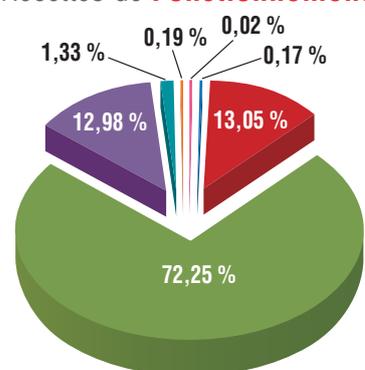
■ Charges à caractère général ■ Charges de personnel
 ■ Virement à la section d'investis. ■ Autres charges gestion courante
 ■ Charges financières

RECETTES

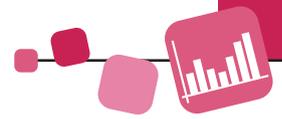
Excédent antérieur reporté	164,94 €	0,02 %
Atténuation de charges	1 682,03 €	0,17 %
Produits des services	126 112,05 €	13,05 %
Impôts et taxes	698 318,15 €	72,25 %
Dotations et participations	125 487,74 €	12,98 %
Autres produits gestion courant	12 892,04 €	1,33 %
Produits financiers	1 843,55 €	0,19 %

RECETTES 966 500,50 € 100,00 %

Recettes de Fonctionnement



■ Excédent antérieur reporté ■ Produits des services
 ■ Atténuation de charges ■ Dotations et participations
 ■ Impôts et taxes ■ Produits financiers
 ■ Autres produits gestion courante



Situation à fin décembre 2019

En matière d'investissement, nous avons acté au budget 2019 un emprunt pour financer la nouvelle école maternelle. Cet emprunt n'a pas été déclenché et le sera vraisemblablement en 2020. Il s'ajoutera à l'autofinancement de la commune et aux subventions sollicitées auprès de nos partenaires financiers (Etat, Département, Région) pour permettre la réalisation de ce projet structurant.

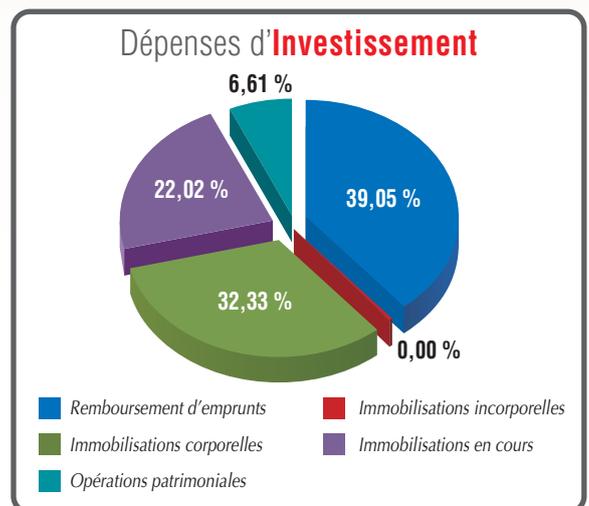
Notre budget s'appuie sur 3 lignes directrices :

- ✓ Une optimisation des recettes sans avoir recours à des hausses d'impôts.
- ✓ Une maîtrise des dépenses grâce à la recherche systématique d'économies.
- ✓ L'élaboration d'un plan pluriannuel répondant au besoin d'entretien et d'amélioration de notre patrimoine.

I N V E S T I S S E M E N T

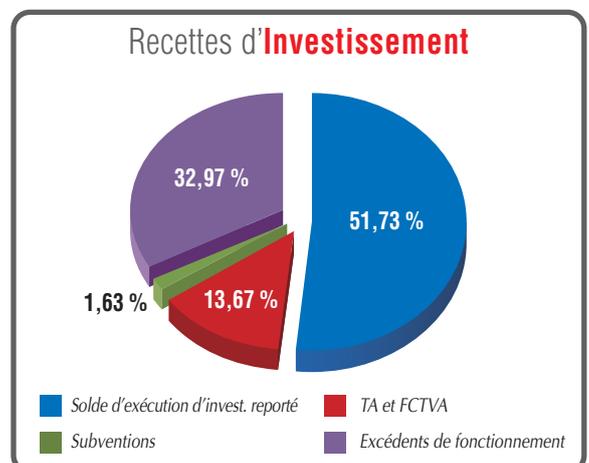
DÉPENSES

Remboursement d'emprunts	77 855,48 €	39,05 %
Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 %
Immobilisations corporelles	64 454,07 €	32,33 %
Immobilisations en cours	43 898,74 €	22,02 %
Opérations patrimoniales	13 172,14 €	6,61 %
DEPENSES	199 380,43 €	100,00 %



RECETTES

Solde d'exécution d'investissement reporté	326 361,23 €	51,73 %
TA et FCTVA	86 226,77 €	13,67 %
Subventions	10 310,00 €	1,63 %
Excédents de fonctionnement	208 000,00 €	32,97 %
RECETTES	630 898,00 €	100,00 %



Remarque : L'écart positif entre les recettes et les dépenses servira d'autofinancement pour la réalisation de la nouvelle école maternelle et viendra en déduction de l'emprunt à venir.



Déclaration préalable de travaux

INFO Envie d'une piscine, besoin de refaire une toiture ou de construire une dépendance...

Quel que soit votre projet, n'oubliez pas de faire une déclaration préalable de travaux.

A partir du moment où vous modifiez l'aspect de votre habitation, il est important de vous renseigner sur vos droits et vos devoirs.

Travaux de voirie et de sécurisation

Entretien annuel des voiries

- Cette année, dans différents hameaux de la commune, plusieurs kilomètres de voirie ont été repris par pulvérisation automatique et/ou manuelle de bitume et de gravillons, afin de réparer les zones abimées des chaussées suite aux dégradations occasionnées par les intempéries, permettant de préserver le réseau routier communal.

Route d'Autigny

- Pour limiter la vitesse de plus en plus excessive sur cette portion de voirie, nous avons à nouveau installé des ralentisseurs (coussins berlinois).
- Ces structures en béton ont pour vocation de ralentir la vitesse des véhicules dans les 2 sens. Ils sont accompagnés par de la signalisation verticale (zone 30) et horizontale.
- Sur ce secteur, un cheminement piétonnier a été réalisé jusqu'à l'arrêt de bus.

Route de Ragès

- Un essai de création d'une chicane provisoire sera réalisé avec des structures en plastique et des panneaux fournis par une entreprise du BTP de la région afin de réguler la vitesse des véhicules et ce pendant 3 mois. Si l'essai s'avère concluant, il sera entériné et réalisé de façon définitive.
- D'autres projets de ce type devraient être menés dans d'autres hameaux.

Sécurité

- Le radar pédagogique d'indication de la vitesse sera réinstallé de façon régulière en divers endroits de la commune et des contrôles de gendarmerie seront effectués.

TROP DE PERSONNES ROULENT TRÈS VITE SUR NOTRE COMMUNE, ON NE PEUT ACCEPTER DE TELS COMPORTEMENTS.

- Toujours dans le domaine de la sécurité routière, une campagne de marquage au sol a été réalisée. Une deuxième session sera effectuée au printemps.

Eclairage communal

- Après avoir réalisé l'inventaire et le diagnostic de notre parc de lampadaires et candélabres, nous avons poursuivi par la réfection des postes électriques (transformateurs) et, cette année, finalisé l'opération par la réhabilitation et la modernisation de 120 points d'éclairage par la technologie LED : 84 lanternes et 36 luminaires type boules.
- Cet éclairage LED est 3 fois plus économique.
- Une réflexion est en cours pour réduire la durée de l'éclairage dans certains secteurs à certaines heures de la nuit.

Divers

- 1 Nous avons réalisé l'acquisition d'un véhicule utilitaire en remplacement de l'ancien qui était obsolète.
- 2 Pour la salle des fêtes et la cantine nous avons investi dans plusieurs équipements : four de cuisson, micro-ondes, congélateurs...



- 3 Modernisation de la bibliothèque par l'achat de matériel informatique et d'un logiciel permettant de faciliter la gestion par les bénévoles.

Cet été, nous pouvons souligner l'excellent travail de nettoyage et d'entretien effectué par des jeunes filles et garçons de la commune.



SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA SAVOIE

Tél. 04 79 75 32 80
137, rue François Guise
73000 CHAMBÉRY
www.sas73.fr



*“Si tu aimes une fleur
qui se trouve
dans une étoile,
c'est doux la nuit
de regarder le ciel.”*

Le Petit Prince

Sonnaz en fleurs





Cérémonie de commémoration du **11 novembre**

Les habitants de Sonnaz, petits et grands, sont fidèles aux cérémonies de commémoration et ce 11 novembre 2019 n'a pas dérogé à cette règle.

Un piquet du 13^{ème} BCA, les porte-drapeaux, les pompiers, la gendarmerie, se sont joints à la population nombreuse pour écouter le message de l'UFAC lu par les enfants de l'école ainsi que celui lu par Monsieur le Maire.

Ce temps de recueillement a aussi permis de rendre hommage à tous les soldats morts en opération dernièrement.

Cette fin de matinée, empreinte de solennité, nous a rappelé combien le devoir de mémoire reste important par ces temps troublés et combien les mots de **notre devise** « **LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE** » véhiculent des valeurs qui doivent se construire au quotidien.



Le **Téléthon**, c'est aussi à **Sonnaz**

Le compteur
affiche : **3647 €**

Somme remise intégralement à

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR



Cette année encore les associations ont répondu présentes et rejoint la municipalité pour organiser une belle journée festive le samedi 30 novembre au profit du Téléthon.

Petits et grands ont pu s'amuser, se challenger, se restaurer tout au long de la journée.

La mobilisation des bénévoles et des associations, la météo très favorable, ont participé à la réussite de cette manifestation. Un grand merci à tous du montage au rangement !

L'association « Sonnaz Mélodia » a proposé le samedi 7 décembre, un concert de Noël à l'église de Sonnaz où chacun a pu apprécier les beaux chants de Noël sérieusement préparés et déposer sa participation au profit du Téléthon.

C'est très fièrement que nous avons remis la somme totale de **3647 euros** à l'AFM Téléthon.

Merci à tous pour votre participation, pour ces beaux moments d'échange et votre généreuse participation !





Le **PLUi HD** approuvé par le conseil communautaire

Après trois ans de travail, en complémentarité étroite avec le projet d'agglomération « la Fabrique du territoire », le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD)** de Grand-Chambéry a été approuvé à une large majorité par le conseil communautaire du **18 décembre 2019**.

Le PLUi HD est en cohérence avec les ambitions du projet d'agglomération 2017-2030. L'innovation est souvent le fruit du croisement de regards différents, de perceptions neuves. C'est donc par une concertation importante et des échanges très riches avec les habitants, les différents acteurs territoriaux, l'ensemble des élus et techniciens communaux et intercommunaux, qu'est né ce nouveau document. **Il représente 30 000 heures de travail et, avec le projet d'agglomération, correspond à 40 mois de concertation.**

L'élaboration de ce document d'urbanisme intercommunal a permis de débattre et de construire une vision partagée et volontariste du développement de notre agglomération.

Ce document sera évolutif, au service des projets du territoire et sera un cadre privilégié d'échange entre les

habitants, les élus des différentes communes et de l'agglomération tout au long de sa mise en œuvre.

Le PLUi HD de Grand Chambéry sera exécutoire début février et remplacera les documents d'urbanisme des 38 communes qui composent l'agglomération et tiendra lieu de Programme Local de l'Habitat (PLH) et de Plan de Déplacements Urbain (PDU). Les autorisations d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable...) déposées sur toutes les communes de l'agglomération seront désormais instruites selon les règles de ce nouveau document d'urbanisme.

Vous retrouverez sur le site internet de l'agglomération l'ensemble des pièces du PLUi HD et les informations relatives à toute la démarche d'élaboration du document :

<http://www.grandchambéry.fr/plui-hd>

Plus d'informations :

plui@grandchambéry.fr ou **04 79 96 86 32**

Pourquoi adhérer à **Voisins Vigilants**

Cette chaîne de vigilance est mise en place à l'initiative des citoyens et de la commune, dans un but de dissuasion.

Le rôle des « **Voisins vigilants** » consiste à échanger avec les habitants de leur quartier, à rester attentifs à leur environnement.

La commune se positionne ainsi comme pivot du dispositif.

En fonction de la teneur des alertes elles sont diffusées à l'ensemble du dispositif. Ainsi nous améliorons la sécurité par le biais de l'information et de l'entraide, tout en respectant la vie privée des citoyens.

Comment **s'inscrire** ?

Toute personne désirant adhérer à ce dispositif **GRATUIT** et **EFFICACE** peut s'inscrire directement par internet en se connectant sur le site ou en déposant en mairie une demande d'inscription.



Par internet, il faut se rendre sur le site web sécurisé : www.voisinsvigilants.org

- Renseignez votre adresse postale et votre adresse mail
- Validez la position de votre domicile
- Remplissez le formulaire d'inscription (Nom, prénom, numéro de téléphone portable, mot de passe)
- Validez le formulaire d'inscription.

Les informations renseignées sur le site sont **totalemt sécurisées**. En effet, le site Voisins Vigilants ne peut en aucun cas utiliser vos données en dehors du cadre des Voisins Vigilants et Solidaires.

Les coordonnées renseignées permettent juste au site de vérifier votre identité et de vous relier à la bonne communauté de Voisins Vigilants et Solidaires.

De plus, **vous pouvez masquer votre téléphone portable**. Il vous suffit d'aller dans les paramètres de votre compte et de le masquer.

Tableau de bord

A fin décembre 2019 : 10 inscriptions en plus

	152 foyers Voisins Vigilants et Solidaires (VVS)		11 alertes envoyées par des voisins		1264 échanges entre foyers VVS		1903 échanges Mairie - foyers VVS
---	--	---	---	---	--	---	---



La fibre **optique** à **Sonnaz**

Le réseau FTTH, de l'anglais "Fiber to the home", qui signifie "Fibre optique jusqu'au domicile" est peu à peu déployé sur la Savoie.

Qu'est-ce que la fibre ?

La fibre optique est un câble composé de centaines de brins de silice dont le diamètre est encore plus fin qu'un cheveu. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur de longues distances sans subir ni affaiblissement, ni perturbation électro-magnétique.

Quels sont les avantages de la fibre ?

La fibre est beaucoup plus performante que le système de transmission électrique par le cuivre du réseau téléphonique historique. Les câbles sont plus fins et ont surtout une large capacité de transmission.

Les fibres optiques permettent l'accès à internet avec un débit très rapide dans les deux sens, quelle que soit la distance du central. Cela ouvre l'accès à la télévision haute définition, à de bonnes conditions de télétravail...

Le réseau cuivre va-t-il donc disparaître ?

Pas tout de suite. En effet, tant qu'il existera des abonnés au réseau téléphonique traditionnel, le réseau cuivre restera en place.

Comment le raccordement va-t-il se dérouler ?

A Sonnaz, trois armoires FTTH seront installées au premier semestre 2020, chaque armoire pouvant desservir 300 à 400 logements.

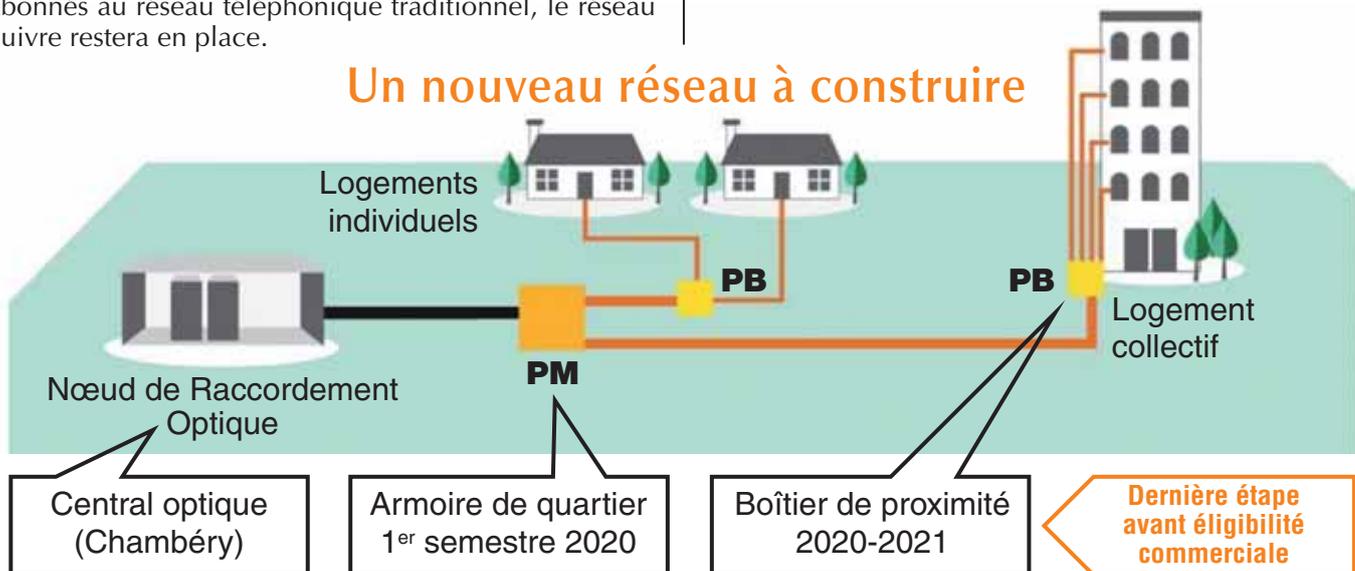
**Objectif :
100 %
éligibles
en 2022**

A ce stade, les logements seront dits **adressables**. Puis, dès l'été 2020 et principalement en 2021, viendra l'installation des boîtiers de proximité : boîtiers de rue pour l'habitat individuel et boîtiers de palier pour les logements collectifs. A partir de cette étape, les logements seront **raccordables**. L'utilisateur pourra alors contacter le fournisseur d'accès de son choix. Un technicien viendra tirer les derniers mètres de câble, lui permettant ainsi de bénéficier de la fibre

optique à la maison. Concrètement, cela signifie le passage d'un nouveau câble entre la rue ou le palier et la maison, sous la responsabilité des habitants. Le principe de base est que ce câble optique empruntera le même chemin que le câble téléphonique en cuivre actuel. Les habitants seront donc invités à s'assurer de la disponibilité de ce chemin (*gainés, regards intermédiaires, passages de câbles, etc.*). Le raccordement et l'abonnement seront choisis et payés par le particulier.

L'installation de ce nouveau réseau implique d'importants travaux de câblage et parfois de génie civil en amont, sur l'ensemble de la commune. La circulation des véhicules pourra être localement perturbée durant les travaux.

Un nouveau réseau à construire



Pour rester informé sur l'évolution de l'arrivée de la fibre, connectez-vous sur :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

Vous pouvez également consulter les cartes de déploiement sur : <https://cartefibre.arcep.fr>



Démarches Administratives

NATURE DE LA DEMANDE	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR A TITRE INDICATIF
<p>PASSEPORT</p> <p>Durée de validité : La durée de validité est de 10 ans pour les passeports délivrés à compter du 1^{er} mars 2001 (5 ans pour les passeports délivrés antérieurement) et de 5 ans pour le passeport portant inscription d'un mineur de moins de 15 ans.</p>	<p>Le plus près : LE CRISTAL - 04 79 68 58 00 (Mairie annexe de Chambéry-le-Haut) ou prenez RDV dans une commune du secteur sur le site : https://www.synbird.com/</p> <p>Coût : Pour les personnes majeures : 86€ Pour les mineurs de plus de 15 ans : 42€ Pour les mineurs de moins de 15ans : 17€</p> <p>Délai : 4 semaines Le passeport doit être retiré par le demandeur, en personne, dans les 3 mois qui suivent sa mise à disposition</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 justificatif de domicile récent en ORIGINAL • 1 justificatif d'identité carte d'identité ou ancien passeport (même périmé) en ORIGINAL • 1 justificatif de nationalité française en ORIGINAL • 1 photo d'identité récente et aux normes • L'ancien passeport si existant ou déclaration de perte ou vol • Pour les mineurs : pièce d'identité du parent qui en fait la demande (ORIGINAL + photocopie) <p>NB. En fonction de votre situation personnelle, les démarches à réaliser peuvent varier. Il est vivement conseillé de contacter la Mairie où vous avez choisi de faire réaliser votre passeport, avant votre RDV.</p>
<p>CARTE NATIONALE D'IDENTITE</p> <p>Durée de validité : Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.</p>	<p>Le plus près : LE CRISTAL - 04 79 68 58 00 (Mairie annexe de Chambéry-le-Haut) ou prenez RDV dans une commune du secteur sur le site : https://www.synbird.com/</p> <p>Coût : Pour une première demande ou un renouvellement, la demande d'obtention d'une carte nationale d'identité (CNI) est gratuite. Dans le cadre d'un renouvellement, si l'ancienne carte ne peut pas être présentée (en cas de perte ou de vol), le prix de la demande est de 25€ en timbre fiscal.</p> <p>Délai : 4 semaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ancienne carte d'identité • 2 photos d'identité identiques aux normes (récentes : moins de 6 mois) et parfaitement ressemblantes, de face tête nue, format 35X45 mm. • Si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, joindre une copie intégrale d'acte de naissance à demander en Mairie du lieu de naissance. • 1 justificatif de domicile • Pour les mineurs : pièce d'identité du parent qui en fait la demande + taille de l'enfant mineur <p>NB. En fonction de votre situation personnelle, les démarches à réaliser peuvent varier. Il est vivement conseillé de contacter la Mairie où vous avez choisi de faire réaliser votre CNI, avant votre RDV.</p>
<p>INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES</p>	<p>MAIRIE DU DOMICILE</p> <p>En cas de déménagement : Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription. Vous serez ensuite radié automatiquement des listes de votre ancien domicile, sans aucune démarche à effectuer de votre part.</p> <p>Jeune de 18 ans : Le Français qui atteint l'âge de 18ans est inscrit d'office sur les listes électorales s'il a accompli les formalités de recensement à 16 ans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Passeport ou carte d'identité en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans • Justificatif de domicile de mois de 3 mois • Cerfa à retirer en Mairie <p>NB. Vous pouvez réaliser toute la démarche de demande d'inscription en ligne, en vous connectant sur www.service-public.fr.</p>
<p>CERTIFICAT D'URBANISME Indique les règles d'urbanisme applicables à un terrain donné. 2 types de certificats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le certificat d'information permet de disposer d'informations sur la situation du terrain (CUa). • Le certificat opérationnel apporte des informations sur la faisabilité du projet (CUB). 	<p>MAIRIE LIEU DE SITUATION DU TERRAIN Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est fortement recommandé d'en faire la demande.</p> <p>Délai de validité : 18 mois. Prolongation possible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cerfa • Notice descriptive du projet précisant la destination, la nature et la superficie hors œuvre du bâtiment projeté • Plan de situation du terrain dans la commune • Plan du terrain • Dossier à déposer en 4 exemplaires • Délai de réponse : <ul style="list-style-type: none"> ○ Certificat d'information = 1 mois ○ Certificat opérationnel = 2 mois
<p>DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX</p>	<p>MAIRIE DU LIEU DE SITUATION</p>	<p>Elle est exigée si vous souhaitez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agrandir votre construction dans la limite de 40m². • Modifier l'aspect extérieur (toiture, ouverture, ravalement). • Faire une clôture, un abri de jardin, une piscine... • Faire une division parcellaire. • Réaliser des travaux d'affouillement ou d'exhaussement de sol.
<p>RECENSEMENT MILITAIRE DES JEUNES DE 16 ANS Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents le représentant.</p>	<p>MAIRIE DU DOMICILE Le recensement s'effectue en s'adressant directement aux services municipaux de sa ville.</p> <p>Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité • Livret de famille • Justificatif de domicile <p>NB. Vous pouvez accéder au service de recensement en ligne, en vous connectant sur www.service-public.fr.</p>



Infos Pratiques



Renouvellement de la carte d'identité d'un majeur

Pour faire une demande de renouvellement, il faut se rendre au guichet avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de la date de délivrance de la carte à renouveler ou du passeport.

Qui est concerné ?

- Vous pouvez demander le renouvellement de votre carte d'identité l'année qui précède sa date d'expiration.
- Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste **valide 5 ans après la date d'expiration** qui est indiquée.
- Si vous n'avez pas de passeport, vous pouvez toutefois demander son renouvellement anticipé en produisant un **justificatif d'un voyage** à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.
- **Par tout moyen, par exemple** : *billet de transport, réservation, devis d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur en cas de voyage professionnel...*

Où et comment faire la demande ?

- Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.
- Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle Mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.
- Demandez-en la liste en Mairie ou retrouvez-la sur : www.savoie.gouv.fr : Accueil > Démarches administratives > Carte nationale d'identité.

Le point le plus proche de Sonnaz

Annexe Mairie de CHAMBÉRY HAUTS CHAMBÉRY CRISTAL	
 04 79 68 58 00	 ATTENTION
Adresse : 1, place du Forum Le Cristal 73000 CHAMBÉRY	Horaires d'ouverture : • Lundi, mardi, vendredi : de 8h30 à 12h00 • Lundi, jeudi : de 13h30 à 17h00 • Mercredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 <i>(Uniquement pour les personnes ayant pris RDV pour une demande de carte nationale d'identité et/ou passeport).</i>
	Le dépôt du dossier se fait uniquement sur rendez-vous. Appelez la Mairie de votre choix ou prenez rendez-vous en ligne sur le site : https://www.synbird.com/ qui répertorie les Mairies qui proposent ce service et indique leurs disponibilités.

Durée de validité ? La carte d'identité est valide pendant **15 ans**.

Service en ligne ! Pré-demande de carte d'identité

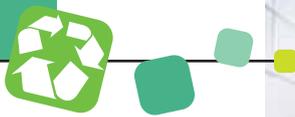
La pré-demande en ligne vous permet de gagner du temps lors de votre RDV en Mairie. Elle est accessible avec un compte ANTS (*Agence nationale des titres sécurisés*) ou via FranceConnect sur le site <https://ants.gouv.fr/>.

Rendez-vous ensuite dans la Mairie de votre choix (*voir liste des Mairies habilitées*) pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Il faut impérativement présenter les documents originaux :

- 2 photos d'identité récentes et **conformes aux normes**.
- **Justificatif de domicile**.
- Numéro de **pré-demande** si vous avez fait cette démarche en ligne (*sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet*).

Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

Le renouvellement de la carte d'identité est gratuit à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.



Urgence Assainissement

Certains usagers du Service des Eaux font appel aux vidangeurs privés lorsqu'ils rencontrent un problème d'écoulement ou de refoulement au niveau de leurs habitations.

Il arrive que le désordre ne vienne pas de la partie privative de leur installation mais de la partie publique dépendante du Service des Eaux. Si l'utilisateur a fait une demande d'intervention à une entreprise privée, il reçoit alors une facture correspondant au déplacement et à la prestation effectuée, même si le désordre se situe sur la partie publique de l'installation.

Le Service des Eaux ne peut pas effectuer de remboursement à l'utilisateur de factures déjà payées aux vidangeurs. Pour éviter ce désagrément, il convient de contacter directement le Service Assainissement du Service des Eaux.

Après inspection du réseau, les techniciens sont alors en mesure d'indiquer à l'utilisateur si le désordre se situe sur la partie privée ou publique de l'installation, et s'il faut demander le passage d'un vidangeur.

De plus, nous vous rappelons que les interventions du Service des Eaux permettant de situer d'où vient le désordre ne sont pas facturées aux usagers.

Un seul numéro pour joindre l'Urgence Assainissement :



Si vous observez un débordement d'eaux usées ou d'eaux pluviales au niveau de votre branchement ou sur le domaine public, contactez :

**URGENCE
ASSAINISSEMENT**

04 79 96 86 70

24H/24 ET 7J/7

Grand Chambéry - Direction des Eaux
298 rue de Chantabord - CS 82618 - 73026 Chambéry Cedex
grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr



PERRIER G. et Fils TP
Agréé Chambéry Métropole

Terrassement - VRD
Démolition - Maçonnerie

184, chemin des Roches • 73000 SONNAZ
Tél. 06 27 54 00 99 & 06 80 33 14 44

Un territoire économique en mouvement

Créé le 01 juillet 2017, le syndicat mixte **Chambéry Grand Lac économie** est l'outil économique des agglomérations de Grand Chambéry et de Grand Lac pour porter les missions d'aménagement et de développement économique sur un territoire au croisement des axes entre Genève, Lyon, Turin et Grenoble.

Le syndicat mixte aménage les parcs d'activités, accompagne les créateurs et les start up (*labélisation French Tech in Alps Chambéry*), réponds aux besoins des entreprises en termes de fonciers et de locaux, développe les filières d'excellence et structure l'offre immobilière à travers des appels à manifestation d'intérêt.

Dans un contexte de territoire attractif, de fortes demandes économiques et de pression foncière croissante, **Chambéry Grand Lac économie** a poursuivi l'aménagement des sites économiques et a cédé depuis 2017 plus de 19 hectares de foncier à l'échelle des deux agglomérations, de Savoie Technolac et de Savoie Hexapole (70 000 m² de locaux construits au total).

Par ailleurs, la révision des prix de foncier et l'optimisation des équipements publics a permis de réaliser plus de 17 millions d'euros d'économie dans le programme pluriannuel d'investissement (PPI) à 20 ans qui se monte à 116 millions d'euros (*hors concessions*).

Les récentes approbations des plans locaux d'urbanisme des deux agglomérations ont mis en évidence la difficulté de lancer la création de nouveaux parcs d'activités et l'ardente

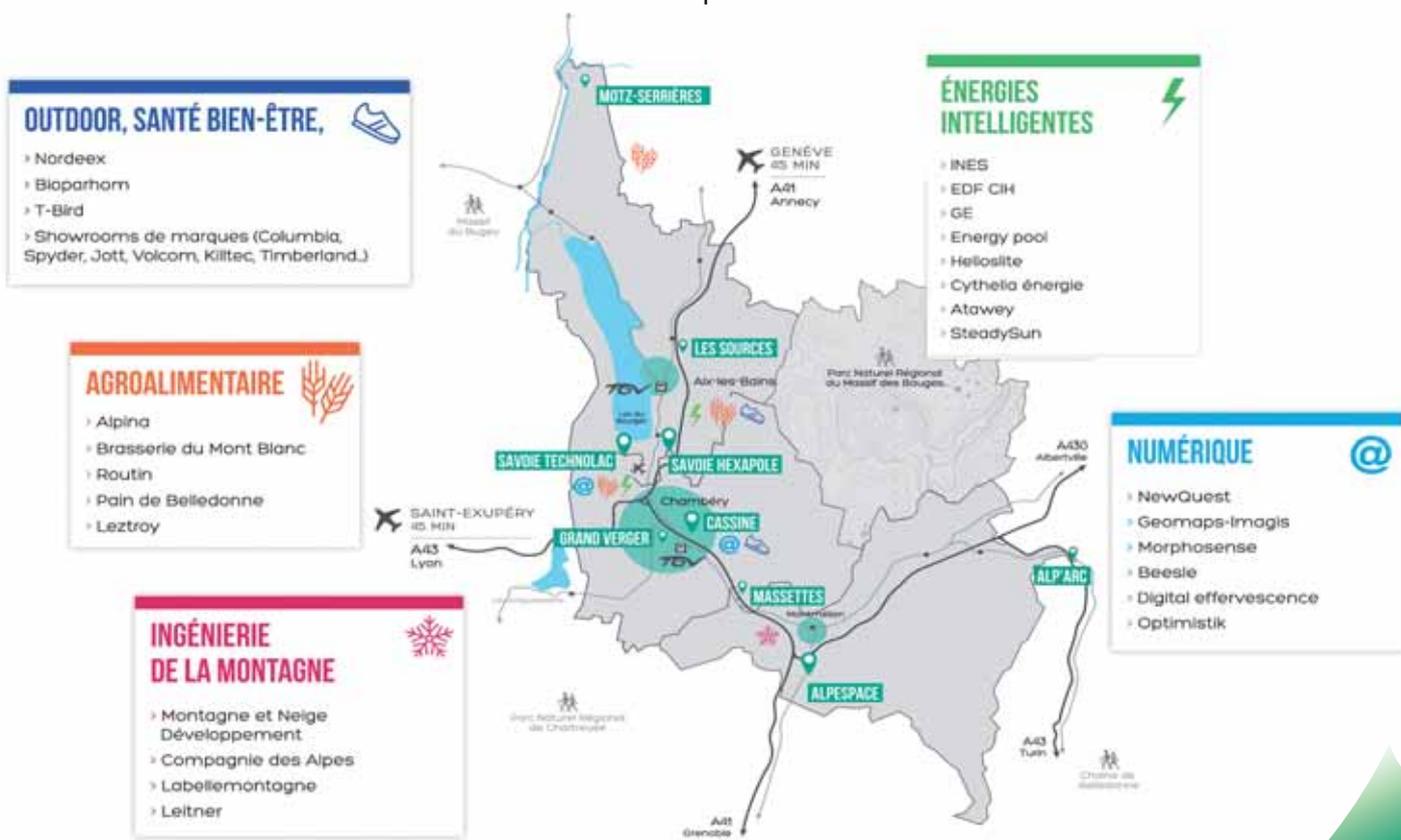
obligation d'engager un travail de requalification des parcs d'activités, c'est-à-dire reconstruire les parcs sur les parcs.

Ce défi d'aménagement et de planification urbaine s'accompagne aussi du défi de la mobilité et de la transition énergétique. Repenser les déplacements et les stationnements, améliorer les mobilités douces et décarbonées, développer le photovoltaïque en toiture et en ombrières, favoriser l'autoconsommation collective sont autant de défis auxquels **Chambéry Grand Lac économie** fait face avec les collectivités et les acteurs économiques du territoire.

Le territoire périphérique à Sonnaz connaît une forte croissance notamment avec l'**ouverture de la 4^{ème} tranche de Savoie Hexapole** sur 7 hectares. Les implantations concernent des sièges d'entreprises dans le bâtiment et l'ingénierie, un simulateur de chute libre et un village d'entreprises « **Hexa village** » de plus de 20 lots à destination des PME et des artisans.

Une future extension de 7 hectares est également programmée à 5 ans sur la partie nord-ouest du site. A ce jour, Savoie Hexapole représente près de 2000 salariés et 180 entreprises.

Chambéry Grand Lac économie prépare le territoire économique de demain afin d'anticiper la croissance démographique (+ 97 000 habitants) et la croissance économique (+ 38 00 emplois) à l'horizon 2040 selon les prévisions du schéma de cohérence territoriale (SCOT).





World CleanUp Day à Sonnaz

40 personnes sont venues en famille au Cleanup organisé par la commune. Environ 800 kg de déchets dont des encombrants, gravas, ferraille, ...

Plus insolite : 1 canapé, 1 balise, 2 bouteilles de gaz... et près de 2 kg de mégots (10 bouteilles) !

Cette matinée de ramassage des déchets sauvages s'est terminée dans la bonne humeur autour d'une collation offerte par la Mairie.



Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (**à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre**)).

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE

AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES

MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



La direction de la **gestion des déchets** de **Grand Chambéry** au **service des habitants**

Trier ses déchets

Les habitants de l'agglomération trient et recyclent plus de 6000 tonnes d'emballages recyclables, papier et cartons par an !

Pour autant, il y a encore beaucoup d'erreurs de tri, révisez vos connaissances sur le tri et prenez les bons réflexes !

Pour rappel, le tri permet d'économiser les ressources, d'éviter le gaspillage, limiter les pollutions et favoriser l'emploi.



Réduire ses déchets de jardin

Les déchets verts (branches, feuilles, tonte...) peuvent être réutilisés sur place, dans votre jardin.

Compostez

Les déchets compostables (*épluchures de légumes, restes de repas...*) représentent 34 % de la poubelle marron. Mettez celle-ci au régime et profitez en pour faire un engrais nourrissant pour le potager ou ses plates-bandes. **Grand Chambéry propose un composteur de jardin à prix réduit. Première distribution : 3 avril 2020.**

Pour réserver : simplici.grandchambery.fr

Broyez

Le broyat des branches peut être employé pour pailler le sol, afin de le protéger contre l'érosion, l'évaporation et le gel, tout en limitant la propagation des mauvaises herbes.

L'agglomération met gratuitement à votre disposition un broyeur professionnel, pour aider à entretenir vos espaces verts.

Réservez-le en contactant la Mairie de Sonnaz :

04 79 72 00 32



Simpl'ici Grand Chambéry

Nouveau !

Retrouvez toutes les réponses à vos questions sur la nouvelle plate-forme de l'agglomération :

simplici.grandchambery.fr

Trions, jetons, **utilisons** les **déchetteries**

Notez qu'à proximité, **deux déchetteries** peuvent vous accueillir :

DÉCHETTERIE DE CHAMBÉRY MÉTROPOLÉ BISSY

246, rue Chantabord - 73000 Chambéry
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h00.
Le dimanche de 8h30 à 12h00.

DÉCHETTERIE DE DRUMETTAZ CLARAFOND

100, chemin de Teppes - 73420 Drumettaz-Clarafond
Du lundi au samedi de 8h30 à 11h45
et de 14h00 à 17h15.
Le dimanche de 9h00 à 11h45.



La 7^{ème} édition de Sonnaz'Art



Pour sa 7^{ème} édition, les exposants nous ont montré des nouveautés artistiques telles que :

- La marquetterie de paille.
- La création et l'illustration de poèmes.
- La construction d'objets symboliques. réalisés avec des éléments métalliques de récupération.
- La peinture sur porcelaine, notamment 2 masques merveilleusement décorés.

Sans oublier ceux qui participent à l'exposition depuis plusieurs années avec des tableaux à l'huile, au fusin, au crayon, aquarelle, le grattage, le verre Tiffany, une collection de modèles réduits, les bouquets, la vannerie, etc.

ARQUILLIERE Denise, *modelage*

BERNARD Alain, *dessins*

BERNARD Frédérique, *poésie (publication) et poésie papier*

BEYVIN Eliane, *vannerie*

BOMBENGER Etienne, *peinture paysage*

CHAMBERT Gisèle, *porcelaine peinture*

DAUJEARD Kontxu, *peinture aquarelle*

DAUJEARD Philippe, *aquarelles*

DUDOUIT Richard, *peintre*

DURAND Alix, *huile aquarelle*

DURAND Marie, *huile aquarelle*

EXERTIER Denise, *animaux au crochet, perles*

EXERTIER Nathalie, *objets en pate fimo, articles en chambres à air recyclées*

FOURCHE Romane, *poupées en tissu, figurines en plastique*

LODO Fabrice, *sculpture métal récupération*

MAISONNEUVE Isabelle, *photographie*

MOTTE Rosette, *aquarelle et coloriages à gratter*

MUGNIERY Catherine, *porcelaine peinture*

PERRIER Colette, *vannerie*

PERRIER Henri, *vitrail Tiffany*

PISCITELLI Marie-Hélène, *peinture*

ROCHAIX Pascale, *porcelaine, peinture, tableaux*

ROULET Eliane, *art floral*

SENTOU Geneviève, *peinture*

TORCHIO Jean-Jacques, *maquettes camion*



POUR UNE DISTRIBUTION HIVERNALE DE QUALITÉ

LA POSTE

Afin de conserver un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées à la distribution de votre courrier.

MERCI de veiller à ce que les accès à votre boîte aux lettres soient déneigés et salés.

Nous vous rappelons que chaque boîte aux lettres doit être positionnée en bordure de voie publique pour réduire le nombre et la gravité des accidents dont sont victimes nos facteurs et conserver un service de qualité.

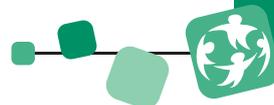
Le saviez-vous ? Chaque année, nos facteurs sont victimes d'accidents liés à des conditions hivernales difficiles.

ATTENTION si votre boîte aux lettres ne remplissait pas ces critères d'accessibilité, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Merci de votre compréhension.

Repas des Aînés

Dimanche 15 décembre 2019



A l'approche de Noël, la municipalité de Sonnaz a offert à ses aînés de 70 ans (et plus) un déjeuner de fête qui a réuni 72 personnes, heureuses de se retrouver pour cette traditionnelle coutume, à la salle des fêtes du Crêt.

Chacun a apprécié l'excellent repas, les menus joliment décorés par les enfants de l'école et l'agréable convivialité de cette belle journée.



RECENSEMENT DES PERSONNES NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE

Dans le cadre de la démarche du **Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S)**, la commune de Sonnaz souhaite recenser les personnes nécessitant une attention particulière en cas d'évènement majeur sur la commune :

- Personne isolée
- Personne malentendante, non-voyante, personne à mobilité réduite
- Personne sous surveillance médicale ou bénéficiaire de soins réguliers

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, si vous êtes concerné(e) par un des trois cas figurants ci-dessus, merci de bien vouloir nous indiquer :

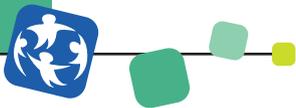
Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Téléphone : _____

Date de Naissance : _____

Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune. En retournant ce formulaire, vous autorisez la détention de ces données par les services de la Mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.



Prévention de la **gendarmerie** auprès des **enfants**

Les militaires de la brigade de Gendarmerie de Chambéry sont intervenus le 10 janvier 2020 au profit des élèves de la classe de CM2 de l'école de Sonnaz dans le cadre du « permis internet ».

Les enfants, déjà utilisateurs de l'outil internet, ont pu bénéficier d'une intervention en classe de deux gendarmes en vue de les sensibiliser aux règles de bon usage, et surtout aux dangers du net.

Très réceptifs et participatifs, les élèves ont pu échanger avec les gendarmes pendant environ une heure. Ils se sont ensuite vu remettre un code sous forme de livret pour travailler en classe avec leur enseignante. Le code est également accessible aux parents, qui disposent d'une partie dédiée contenant plusieurs informations de sensibilisation.

Le 30 janvier 2020, les enfants participeront à un questionnaire à choix multiple leur permettant, à tous, d'obtenir un permis internet nominatif. La remise solennelle des permis se fera en présence des enseignants et d'un représentant de la commune.

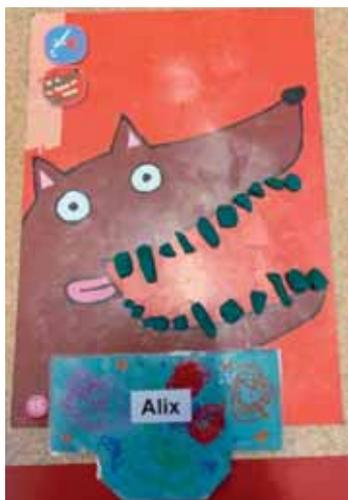
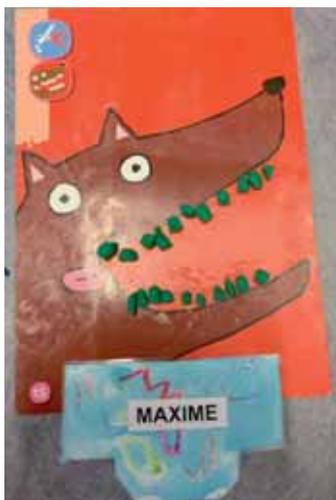
Cette démarche permet une réelle sensibilisation de nos jeunes aux dangers du net, devenu un outil incontournable.



Bienvenue à l'**Ecole** de **Sonnaz**

Que peut-on bien faire à la maternelle ?

Le matin, les petites et moyennes sections sont réparties en ateliers :



Le groupe des verts, parce que les élèves n'ont peur de rien (et surtout pas du grand méchant loup), réalise les dents du loup grâce à des boudins de pâte à modeler.

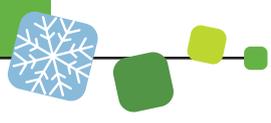


Le groupe des rouges compare des longueurs. Dans leur petite barquette, 4 animaux de tailles différentes alors à la charge de chacun de retrouver leur place !

Le groupe des jaunes apprend à tracer des cercles : il faut faire le tour du bouchon en commençant par le haut et en tournant de la gauche vers la droite.

Maîtresse, c'est compliqué ce que tu nous demandes !





Le groupe des bleus bulle... façon de parler !

Les élèves réalisent de jolies bulles pour apprendre à faire des ronds.

Le résultat est plutôt saisissant !!!

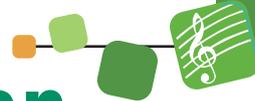


L'après-midi, c'est ateliers en autonomie. *Ça veut dire quoi, maîtresse ?*

Chacun choisit un atelier parmi tous ceux proposés ! **Et quel succès !!!**



Rencontre avec **Samuel Ribeyron**, **auteur-illustrateur**, le 14 novembre 2019



Les **CP** de Sonnaz questionnent **Samuel**

Maëlys : Pourquoi Super Beige est beige ?

Samuel : Parce que c'est ma couleur préférée.

Mathis : Pourquoi Super Beige fait attention à ne pas écraser le scarabée ?

Samuel : C'est parce que c'est un super héros ! Il n'est pas très fort, mais il voit des choses que les autres ne voient pas !

Morgann : Pourquoi à la fin de « la bête de mon jardin », on ne voit pas la bête comme elle est ?

Samuel : On voit cette bête, elle est sur la couverture quand on ferme le livre.

Ethan F. : Est-ce que ton atelier est vraiment à Grenoble ?

Samuel : Je ne travaille pas à Grenoble. Ma maison est en Ardèche. Je travaille chez moi.

Yliane : Est-ce que tu as fait ce livre quand tu étais petit ?

Samuel : Non, j'ai fait ce livre quand j'étais grand !

Nami : Pourquoi tu as écrit le livre « La bête de mon jardin » ?

Samuel : Ce n'est pas moi. C'est David Gauthier. Moi, je l'ai illustré.

Stella : Pourquoi dans « Super Beige » les cailloux parlent ?

Samuel : Dans une histoire, on peut tout écrire. On peut même faire parler des cailloux.

Sofia : Comment as-tu dessiné Super Beige ?

Samuel : Super Beige est en papier mâché et je le prends en photo pour faire les images du livre. Il est articulé. Il a du fil de fer à l'intérieur. Je dessine ensuite le décor.

Maëlys : Comment as-tu choisi ton métier ?

Samuel : Au début, je voulais être professeur de dessin. Mais c'était trop compliqué et j'ai choisi d'apprendre à dessiner pour faire des albums.

Alexis : Pourquoi le petit bonhomme pense qu'il y a un chasseur dans « la bête de mon jardin » ?

Samuel : Le chasseur est bien là. C'est le papa du petit garçon.

Elsa : Pourquoi à la fin de « Super Beige » il sauve quelqu'un ?

Samuel : Il sauve quelqu'un parce que c'est un super héros !

Martin : Comment as-tu fait les trous dans le livre « la bête de mon jardin » ?

Samuel : C'est l'imprimeur qui fait ce travail et il le fait très bien !

Elise et Liam : Comment as-tu fabriqué les livres ?

Samuel : C'est l'imprimeur qui fabrique les livres. Ce n'est pas moi.

Stella : Comment as-tu dessiné la bête de mon jardin ?

Samuel : J'ai fait tous les dessins du livre avec l'ordinateur. J'utilise un stylo magique qui dessine sur mon ordinateur.

Alicia : Comment fais-tu pour ne pas dépasser quand tu colories ?

Samuel : Moi j'aime bien quand on dépasse un peu ! Je trouve ça joli. J'aime bien faire des gribouillons !

Stella : Est-ce que tu étais tout seul pour fabriquer les livres ?

Samuel : Non, nous étions 2.

Ethan D. : Comment tu fais pour si bien dessiner ?

Samuel : Je dessine tous les jours. Je m'entraîne beaucoup dans ma maison silencieuse. Mes enfants sont à l'école ! Je fais aussi des dessins animés. « L'hiver de Léon » en est un.



Samuel nous confie

« Mon métier est auteur/illustrateur. Parfois, on écrit un livre à deux. **Super Beige**, au début, c'était juste un nom. On choisit un personnage ou un objet, puis on raconte une histoire. L'imagination permet d'écrire tout ce qu'on veut. L'album "**Super Beige**" a été écrit en une journée. Certaines histoires s'écrivent en 4 ans !

Dans ma tête, il y a beaucoup d'histoires. Mais parfois ma tête me joue des tours. Les idées s'échappent ! Mon astuce pour garder mes idées, c'est d'utiliser un carnet secret : idées, odeurs, souvenirs, dessins, tout y est ! »

Samuel nous montre ses secrets



Il ouvre le carnet.

Il y a dessiné une soupe qu'il avait beaucoup aimée dans un restaurant asiatique. Il nous raconte une promenade en forêt et nous montre un tigre qui est sorti du buisson. Une barque de voyage est griffonnée sur une page.

Nous avons ensuite créé nos propres Super Héros avec du papier de couleur et des feutres.





Ugo Ferrari, recordman de dénivelé

Le week-end du 28, 29 septembre, je me suis attaqué au record du monde de dénivelé, détenu par le Suisse Christophe Nonorgue.

Il s'agit de réaliser le plus de dénivelé positif en 24 h. J'ai choisi le sentier du Malpassant, au-dessus de l'Eglise de Méry car c'est un coin que je connais bien, avec une pente parfaite.

Le record étant de 13 700, il m'a fallu plusieurs montées (36)... et surtout descentes, pour en venir à bout !

Ce sont d'ailleurs les descentes qui sont les plus difficiles à gérer. Avec les chocs musculaires.

J'ai également choisi de m'arrêter en dessous des "câbles" et de ne pas grimper le Malpassant en entier.

Ainsi je n'avais pas de parties dangereuses à négocier avec la fatigue, la nuit, ...

Avec ma famille, nous avons installé un barnum, une

2 sportifs sonnaziens à l'honneur

table et quelques chaises afin de proposer le ravitaillement à qui le voulait bien.

Plus d'une centaine de personnes ont dû se succéder durant ces 24 h. Certains participants à quelques montées, d'autres discutant au pied en attendant mes retours, bref un très bon week-end de partage.

Pour ma part, je me suis "élançé" à 9 h du matin le samedi.

J'ai volontairement été rapide les trois premières heures pour me mettre dans l'ambiance. Ensuite j'ai adopté un rythme plus confortable jusqu'à la tombée de la nuit.

Je me suis alors arrêté 10' pour manger une part de pizza, faite par ma maman, boire un bol de soupe, maison également, changer de chaussures, et je suis reparti.

C'est mon seul vrai arrêt. J'ai ensuite dû m'arrêter trois fois 2 minutes dans la nuit mais pas plus.

Je n'ai subi aucun coup de fatigue et au petit matin je comptabilisais donc 15 012 mètres de dénivelé positif et négatif !

Record battu ! Je suis très content d'être arrivé à faire cela, même si ça n'a aucun sens, car j'ai eu des déconvenues sur deux grands trails cet été, le 90 km du Mont Blanc (25^{ème}) et l'UTMB (32^{ème}).

Cela permet d'entamer la dernière grande course de l'année, en Afrique du Sud, avec le sourire !



Maxime Feugier, champion de triathlon

« Je m'appelle Maxime Feugier, je suis né le 22 août 2000 et suis Sonnazien depuis ce jour. Je suis actuellement au CESNI en bachelor horaire aménagé pour concilier les études et mon sport : le triathlon.

Le triathlon, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'enchaînement sans pause de la natation, du vélo et de la course à pied sur des distances allant de 400 m, 10 km, 2,5 km à 3,8 km, 180 km, 42,195 km.

J'ai commencé le triathlon en 2009 à l'âge de 8 ans à Rumilly et n'ai cessé de m'entraîner pour ce sport depuis !

Vous avez d'ailleurs sûrement dû me croiser entrain de faire du vélo ou courir dans Sonnaz avec mon casque bleu ou ma casquette noire !

Cette année je suis devenu champion de France Junior de triathlon longue distance (3 km, 80 km, 20 km) à Villefranche de Panât et Champion Auvergne-Rhône-Alpes Junior de triathlon S (750 m, 20 km, 5 km) aux Monts-du-Lyonnais.

Cette année je rentre dans les catégories adultes, l'objectif est donc de continuer à progresser et prendre du plaisir et si possible intégrer l'équipe élite de Chambéry Triathlon ! »





Bibliothèque municipale de Sonnaz

BIBLIOTHÈQUE

L'année 2019 a été riche en changements à la bibliothèque. L'équipe de bénévoles a informatisé la bibliothèque pour enrichir votre escapade par la lecture de nouveaux services (catalogue en ligne, gestion de votre compte lecteur à distance, réservation, suggestion d'achat en ligne, ...).

Voici un bref aperçu de ce que l'on propose :



LES PRETS

La bibliothèque municipale, gérée uniquement par une équipe de bénévoles, vous permet d'accéder **GRATUITEMENT** au prêt d'ouvrages en tous genres : romans, romans du terroir, policiers, vécus, science-fiction, romans sur la Savoie, BD, albums jeunes de tous âges, contes, une sélection spéciale de roman ados/jeunes adultes, roman jeunes 1^{ères} lectures, documentaires jeunes et adultes.

Nous avons aussi des livres en gros caractères, des CD et des DVD.

Vous pouvez emprunter 5 romans et 6 albums/BD et 2 CD/DVD à chaque visite.

Vous avez des envies particulières ? Vous pouvez aussi nous soumettre un auteur, un titre, un sujet, s'ils sont disponibles à Savoie Biblio, nous vous les commanderons (délai mini un mois).

Soucieuse de notre empreinte écologique, la bibliothèque c'est aussi, gratuitement, du Troc Revue, la récupération de bouchons et des prêts de CD/DVD libres.

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer jusqu'à nos locaux (pour des raisons de santé), nous assurons le portage à domicile d'ouvrages que vous choisissez au préalable en ligne ou que nous sélectionnerons pour vous. Contactez-nous par mail ou lors des permanences au téléphone.

LE FESTIVAL DU PREMIER ROMAN

Nous reconduisons le comité de lecture « **Festival du premier roman** ». C'est une dizaine de romans qui seront découverts et juger par nos lecteurs participants dont l'avis contribuera à la décision finale du choix du meilleur « premier roman ». Cette année pour la première fois, quelques places se sont libérées ; si vous souhaitez participer, contactez-nous.

LES ANIMATIONS

Toute l'équipe travaille sur un programme d'animation varié afin de satisfaire tous les goûts, n'hésitez pas à venir nous parler de vos souhaits et de vos passions. La bibliothèque est avant tout un lieu d'échange : venez

partager avec nous vos passions : activité manuelle et/ou créative, jardinage, souvenir de voyages, musique, danse, culture d'autres horizons, ... Contactez-nous pour le programmer !

En 2019, nous vous avons proposés : des ateliers d'échanges philosophiques, atelier dessin pour les enfants, pochettes surprise, atelier de sensibilisation aux bienfaits du toucher sain, présentation de la presse périodique jeunesse, ...



Et depuis septembre, nous recevons tous les mois la Maison des Assistantes Maternelles de Sonnaz pour une séance de Racontines au jeune public.



Un vent de renouveau souffle sur la bibliothèque.

LES BÉNÉVOLES

Natacha et Françoise ont quitté l'équipe pour se consacrer à d'autres passions. Nous les remercions pour leur dévouement et leur engagement.

La gestion d'une bibliothèque est chronophage et les permanences ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Si vous souhaitez contribuer et collaborer à la vie de la bibliothèque et que vous avez 2h par mois, toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir !



Les horaires d'ouverture
 Les portes s'ouvrent pour vous accueillir :
 ♦ tous les lundis de 16 h 30 à 18 h 30
 ♦ tous les samedis de 10 h 00 à 12 h 00

Les coordonnées
 Bibliothèque municipale
 Place de l'Eglise - 73000 SONNAZ
 (dans le bâtiment école primaire, côté place)
 Tél. 06 48 86 58 88
 E-mail : biblio-sonnaz@gmail.com



Les naissances 2019

Clara BOULANGEAT,
née le 21 janvier

Keïla SEGUENEBOU,
née le 27 février

Margot PETIT,
née le 05 mars

Louise DEMAREST,
née le 07 avril

Lucas FAUVEAU,
né le 19 mai

Anna PEDRONA,
née le 23 mai

Yves DENECHÉ,
né le 17 juin

Norah SONZOGNI,
née le 23 juin

Rose JOURDAN DELGADO,
née le 24 juillet

Louane BRUNET,
née le 22 août

Lucas et Théo BEYAZIT,
nés le 29 août

Calliopé CHEVALLIER,
née le 14 septembre

Nino BERTHELON,
né le 20 septembre

Eleanor LERICHE,
née le 23 septembre

Tom HERRADA,
né le 30 octobre

Hugo LICINI,
né le 11 novembre



Capucine DE MEDTS,
née le 06 mars



Johan QUEYREL,
né le 26 mars



Jeanne ZANCANARO,
née le 26 juin



Giulia DI VANNI AUGÉ,
née le 12 juillet



Lilio MORFEI,
né le 20 août



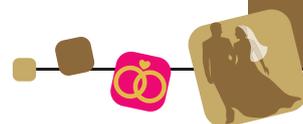
Nina GAULLIER,
née le 27 août



Léane PEILLEX GROS,
née le 11 septembre



Léa VARON,
née le 1^{er} octobre



Les Mariés de l'An 2019



Mlle Audrey DUSART & M. Sylvain SALLEYRETTE, le 08 juin 2019



Mlle Cindy PISCITELLI & M. Antoine BRUNIER, le 29 juin 2019



Mlle Nora PICHOU & M. Gianfranco ESPOSITO, le 29 juin 2019



Mlle Lorène CARRON & M. Alexis DESCAMPS, le 13 juillet 2019

... et aussi :

Mlle Cécile RAFFAELLY & M. Pascal GUCCIARDO,

le 16 février 2019

Ils nous ont quittés

Mme GEORGES Susanne, 06 février 2019

Mme SAINT BONNET Marcelle, 22 février 2019

M. VARON Albert, 16 mars 2019

Mme DA COSTA AMARAL Cidalia, 17 mai 2019

M. SAINT BONNET Robert, 23 mai 2019

M. REGOLINI Jacques, 30 juin 2019

M. BRUN Eric, 23 août 2019

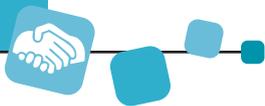
Mme DACQUIN Paulette, 04 octobre 2019

Mme ROCHAIX Marie-Antoinette, 09 octobre 2019

M. VILLOUD Gérard, 18 novembre 2019

M. ROULET Laurent, 07 décembre 2019

Mme ROGEAUX Geneviève, 23 décembre 2019



Association pour la restauration de la **Chapelle** de **Ragès**

Quelques nouvelles de notre association



Photo : Philippe BOUVIER - "La petite Chapelle de Ragès."

Depuis la parution du précédent bulletin qui présentait notre association, nous avons travaillé avec les intervenants choisis.

Ainsi, nous avons reçu un rapport très circonstancié et intéressant des architectes, détaillant leurs constatations, leurs préconisations et les travaux qu'ils proposent pour la restauration de la petite chapelle de Ragès.

Sur leurs conseils, nous avons pris contact et rencontré des représentants de différents corps de métier.

Notre dossier s'étoffe, mais certaines études sont toujours en cours, encore quelques éléments et nous pourrions lancer les demandes de subventions auprès des organismes susceptibles de soutenir notre projet.

Nous envisageons également en temps voulu différentes manifestations locales qui seront annoncées par voie d'affichage, afin de recueillir quelques fonds.

Nous savions qu'il y aurait fort à faire, mais cela ne décourage pas notre enthousiasme !

Pour l'Association, sa secrétaire
Angélique Sirodot



SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE RAGÈS

Je fais un don pour la restauration de la chapelle de Ragès

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Mon don est de Euros

Chèque à établir à l'ordre de : **Association pour la restauration de la Chapelle de Ragès**

Je souhaite un reçu fiscal Oui Non

(ce don vous ouvre droit, si vous êtes imposable à une réduction d'impôts de 66 % du don)

Coupon à retourner avec votre don à : **Association pour la restauration de la chapelle de Ragès - 22 Chemin des Massettes - 73000 SONNAZ**

Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi dite Informatique et liberté), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent et dont nous sommes les seuls destinataires.

Liste des Associations Communales



Nom - Activité	Responsable	Téléphone	Contact
ACCA	Stéphane PIERA	06 26 53 40 91	steph73.tug@akeonet.com
AINÉS RURAUX	Ginette JANEX	04 79 54 35 13	adte.ginette@orange.fr
AIRSOFT TEAM 73 AVENTURE	Gaëtan BLAISE	06 88 15 15 84	ataairsoft@yahoo.fr
APES	Anne GRAGLIA	06 60 06 79 59	apesonnaz@gmail.com
ANCIENS POMPIERS	Gilbert JACQUIER	06 61 63 73 61	jac73.gilbert@gmail.com
ASSOCIATION PAROISSIALE <i>Contact Association Paroissiale</i>	Angèle VARON Geneviève PORNON	04 79 71 95 99	gepornon@yahoo.fr
CLASSE 56/59	Joëlle OGEZ	09 50 61 60 35 06 74 50 02 06	jpogez@yahoo.fr
COMITÉ DE JUMELAGE	Sophie JACQUIER	06 85 84 73 97	jacquier.sophie73@gmail.com
COMITÉ DES FÊTES	Gilbert JACQUIER	06 61 63 73 61	jac73.gilbert@gmail.com
E.S.V.V.	Pascal ELHOMBRE		pascal.elhombre@orange.fr
FAR-WEST DREAM	Nadine GIROUD	06 75 39 19 42	farwestdreamtitenad@gmail.com
FNACA <i>Contact temporaire</i>	Roger RASSAT	04 79 72 01 92	
HOSUKWAN QI GONG <i>Intervenant Hosukwan</i>	Yves ROBERT Thibaut BOURGON	06 32 95 03 38	contact@hosukwan.com thibaut@hosukwan.com
KARATE CLUB	François BUISSON	04 79 72 21 83	buisvaly@yahoo.fr
KASSOUMAI	Herlain GRONDIN	04 79 72 09 06	kassoumai73@yahoo.fr
LES Z'AMIS BOULISTES SONNAZIENS	Louis VAREANO	06 88 97 12 51	lounise@sfr.fr
LES ANNÉES PLAISIR	André DIDIER	06 23 12 07 63	lesanneesplaisir@orange.fr
LES FONDUES DE LA POLE	Cécile GRAVIER	06 70 12 39 03	lesfonduesdelapole@gmail.com
LES Z'ÉLÉPHANTS VOLANTS	Daniel GONDOUIN	06 80 40 49 08	president@zeleph.com
LA CABANE DES P'TITS SAVOYARDS <i>Maison d'Assistants Maternels</i>	Léa SUISSE Maëva HEUREAUX	06 70 74 81 32 06 23 32 19 31	la.cabane.des.ptits.savoyards@gmail.com
SAM'PHI <i>Intervenant Sam'Phi</i>	Christine DOSSETTO Philippe YVARS	06 88 45 47 07	recreasports@gmail.com philippeyvars@yahoo.fr
SONNAZ MELODIA	Natacha FREGONESE	06 64 21 27 83	sonnazmelodia73@gmail.com
TENNIS	Rodolphe BUCHOT		sonnaztennis@gmail.com
UN TOIT POUR NANCAGUA-CHILI	Fanny DONOSO	09 86 66 79 06	donosofanny@yahoo.fr
UNION BOULISTE SONNAZ-MÉRY	Dominique EYRAUD	06 87 39 90 87	dominique-eyraud@wanadoo.fr
VANNERIE	Henri PERRIER	04 79 72 07 95	hcperrier@orange.fr
YOGA	Emilie TESSIER	06 65 16 30 06	emilie.tessier@free.fr

Le GYPAËTE
Bar Tabac Restaurant
Chez Viviane et Benoit
04 79 72 27 11





724 route d'Aix les bains 73000 SONNAZ
www.legypaete.fr

2CMD
MORICEAU Gaël
77 chemin de la vieille route
73000 SONNAZ
2cmd73@gmail.com
06 68 21 87 81



Chauffage, Climatisation,
Maintenance, Dépannage.

PLOMBIER CHAUFFAGISTE
FRIGORISTE RAMONEUR



Club Généralions Mouvement "Les Bienheureux"



Adieu Marinette et Laurent !

Marinette ROCHAIX nous a quittés à la mi-octobre et a rejoint son mari Félix parti il y a à peine un an. Tous deux étaient présents au Club dès sa création et Marinette en assura la trésorerie durant de nombreuses années avec beaucoup de rigueur. C'étaient des fidèles de nos rencontres mais peu à peu la maladie et l'âge aidant, leur présence se raréfia.



Début décembre, c'est notre ami **Laurent ROULET** qui s'en est allé, nous laissant également dans une grande tristesse. Il était assidu à nos réunions bimensuelles et a encore partagé avec nous le repas d'octobre.



Merci à tous deux pour ce qu'ils ont apporté au Club. Les membres de ce dernier adressent à leurs proches leurs pensées les plus chaleureuses.

Nos activités de l'année

Deux fois par mois nous nous retrouvons à la Salle du Crêt pour un **après-midi récréatif**, ainsi que pour un **loto trimestriel** et le **goûter de Noël**. Nous remercions vivement la municipalité pour le prêt des locaux.

De plus, de nombreux temps forts ont émaillé l'année 2019.

En janvier, **l'Assemblée Générale** réunit toujours beaucoup d'adhérents dont le nombre reste à peu près stable. Les membres du bureau demeurent à leur poste. A la fin de cette dernière, nous partageons la **galette des Rois**.

◆ Les repas

En février nous sommes conviés à la traditionnelle **choucroute**, puis en mai à un copieux **couscous**.

Les sorties en car devenant éprouvantes pour plusieurs d'entre nous et de ce fait le nombre de participants étant en diminution, la journée d'avril a été remplacée par un déjeuner au restaurant La Terrine de Viviers-du-Lac.

Le 20 août, Elisabeth et Victor nous accueillent pour le rituel **pike-nique**.

Mi-octobre, **l'anniversaire de nos octogénaires Elisabeth, Margot, Josiane, Raymonde et Joseph** nous rassemble tous autour d'une bonne table. Nous avons une pensée pour **Renée MICHEL** qui a fêté cette année ses 90 printemps mais n'a pu se joindre à nous.

◆ Les sorties

- **Le 20 juin, sortie interclubs en Maurienne** avec nos amis de Méry et Voglans : le matin, **visite du Musée Opinel** avec l'histoire de cette célèbre famille, déjeuner au Fort Marie-Christine d'Aussois puis **découverte du Muséobar de Modane** (naissance d'une ville frontière).
- **Le 10 septembre**, direction la **Haute-Savoie** pour découvrir l'Ecomusée de Sevrier avec l'histoire de la vie quotidienne des Savoyards au XIX^e siècle, déjeuner dans une auberge de Saint-Jorioz puis route vers les Gorges du Fier.



◆ La fête au village

A la mi-septembre, sous un soleil de plomb, les organisateurs s'affairent pour satisfaire les participants. **Nous vendons le pain cuit au four par Alain et son équipe** à qui nous adressons nos sincères remerciements, les billets de tombola et tenons le **stand de la pêche à la ligne** qui émerveille les enfants.

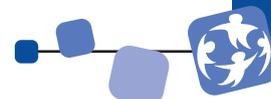


◆ La préparation des bugnes

Deux fois par an nous nous retrouvons pour leur fabrication et cuisson : à l'occasion de Mardi-Gras ou la Mi-Carême elles sont destinées aux enfants de l'école, ensuite début décembre au profit du Téléthon.



Excellente année 2020 à tous, et surtout nos affectueuses pensées à nos amis qui ne peuvent plus participer à nos rencontres !



FNACA de Sonnaz : Rapport d'Activité 2019

Lundi 7 janvier 2019

- Salle du Crêt, notre 43^{ème} Assemblée Générale à 10h00. Nous ouvrons la séance par le rapport moral et financier qui est approuvé à l'unanimité. Puis nous recevons nos épouses et amis autour d'un agréable buffet apéritif et la présentation des vœux et d'un repas servi à la salle du Crêt.



Mardi 19 mars 2019

- Anniversaire du cessez-le-feu en guerre d'Algérie que nous avons commémoré à Aix-les-Bains, au Mémorial Départemental pour nos compagnons morts pour la France. Pose d'une plaque commémorative au cimetière de Sonnaz en mémoire de notre Président René FENESTRAZ. Rendez-vous au Monument de Sonnaz. Déjeuner au Viviers-du-Lac.



Dimanche 23 juin 2019

- Une délégation de notre comité était présente à Trevignin pour la pose d'une stèle.



Mercredi 26 juin 2019

- 43^{ème} Congrès Départemental à Aix-les-Bains.



B.E.T Structures

Logements individuels ou collectifs

Neufs-Extensions-Rénovations

Diagnostic

Désordres structurel, vérifications

Maîtrise d'oeuvre

Public/Privé

<http://construction-ingenierie-alpine.fr/>

Tél: 09.86.08.16.20 ou contact@construction-ingenierie-alpine.fr

«Le Mercure» 3^{ème} étage 38 Avenue victoria 73100 Aix les bains



ACCA de Sonnaz



Présentation :

L'Association Communale de Chasse Agréée de Sonnaz, créée en 1968, compte parmi les 300 ACCA de Savoie, qui regroupent 7000 chasseurs. Association loi 1901 à but non lucratif, son financement est assuré par la cotisation des membres, la recette de l'activité boudin à la chaudière, d'une subvention allouée par la Mairie de Sonnaz. Siège social à la Mairie de Sonnaz..

Missions des ACCA :

- Assurer une bonne organisation technique de la chasse.
- Favoriser le développement du gibier et de la faune sauvage sur le territoire.
- Veiller à l'éducation cynégétique des membres.
- Assurer la régulation des nuisibles.
- Contribuer à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage.

Le territoire :

L'ACCA est constituée sur les terrains chassables de la commune de Sonnaz et de terrains de la commune de Chambéry, secteur de La Croix Rouge. Une réserve de chasse, d'une surface minimum de 10 % du territoire, est aménagée. Toute action de chasse est prohibée dans cette réserve.

Les membres :

- Les membres de droit de la commune, titulaires du permis de chasse, qui s'acquittent de la cotisation annuelle.
- Les statuts prévoient un nombre minimum de chasseurs étrangers à la commune.
- Pour la campagne 2019/2020 l'ACCA de Sonnaz compte 27 membres chasseurs.
- Les nouveaux titulaires du permis de chasse sont dispensés de cotisation la première année.

- Les étudiants bénéficient d'un demi-tarif.
- Tous les chasseurs de Sonnaz ont suivi la formation sécurité organisée par la Fédération Départementale de Savoie.

Une assemblée générale est convoquée une fois par an.

Le bureau est composé :

- Du président : Stéphane Piéra.
- Du vice président : Gilbert Point.
- Du secrétaire : Roland Jayet.
- Du trésorier : Jean Paul Rédinier.
- Un garde chasse assermenté, Aurélien Curioz, assure la régulation des espèces nuisibles, et vérifie l'application de la police de la chasse, pour les chasseurs et les usagers du territoire.

Périodes de chasse (définies par arrêté préfectoral) :

- Ouverture générale le deuxième dimanche de septembre, fermeture générale le troisième dimanche de janvier.
- Jours de chasse durant cette période : le mercredi, samedi, dimanche, jours fériés.
- A la demande des agriculteurs, le Préfet de Savoie peut mandater l'ACCA pour des prélèvements de nuisibles, principalement le sanglier, hors périodes définies ci-dessus.

Animation prévue par l'ACCA :

Le "boudin à la chaudière", à la salle des fêtes du Crêt, le dernier dimanche de janvier, avec pain de campagne et St Genix.

Nous contacter

- Les membres du bureau.
- La Mairie de Sonnaz qui transmet.

Le Potager de Sonnaz
Maraîchage à Chambéry-Sonnaz
Agriculture biologique certifié Bureau Vertas FR-BIO-10

VENTE DIRECTE
Producteur – Maraîchage biologique

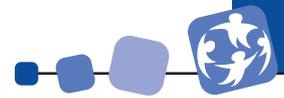
TOUS LES VENDREDIS
de 14 h à 19 h

RUE DU TILLET
PRES DE LA ZA DE POMMARAIS
73000 SONNAZ
www.lepotagerdesonnaz.fr

Tous les samedis matin au marché de Chambéry et du mercredi au samedi au magasin de producteurs La Ravoire Paysanne à La Ravoire



Comité des Fêtes de Sonnaz



Le mot du président

« Depuis le 13 février 2019, jour de l'Assemblée Générale, Guy Exposito m'a cédé la place de président. Je tiens à remercier Guy en mon nom et au nom de tous les sonnaziens pour le travail accompli et l'investissement pendant toutes ses années de présidence. Je prends la mesure de la tâche qui m'attend et croyez-moi, ce n'est pas rien ! »

L'assemblée générale du 13 février 2019 a entériné le changement de président. Gilbert Jacquier a accepté cette charge mais Guy Exposito, l'ancien président, est d'accord pour prendre la place de vice-président.

Comme vous pouvez le constater, Guy est toujours présent, bien présent pour participer à la préparation des principales manifestations du comité. Nous le remercions pour son investissement en espérant que sa tâche sera petit à petit allégée.

Liliane Contini, arrivée depuis cinq années sur la commune, a accepté le poste de Secrétaire.

Le fonctionnement du comité des fêtes a évolué pour la deuxième année consécutive. Pour pallier le manque de bénévoles que tout le monde connaît, les associations de Sonnaz sont à chaque fois sollicitées pour toutes les manifestations du comité pour une aide en petites mains, en apports d'idées, en matériel et présence sur les manifestations. Nous tenons à remercier leurs présidents respectifs et les adhérents de ces associations, plus nous sommes nombreux, plus les organisations sont facilitées. Les associations partenaires peuvent bénéficier de prêt de matériel pour leurs propres manifestations.

Les grandes manifestations du Comité des fêtes

Fête de la musique du 15 juin

Malgré le mauvais temps, l'accalmie nous a permis d'accueillir dignement toutes les personnes venues faire la fête en musique. Une réussite avec la présence bénévole d'un sosie de Johnny Halliday.

Fête du village du 15 septembre

Temps magnifique, réussite totale avec un grand nombre de visiteurs qui ont pu participer à la messe le matin, au repas, pétanque, stand matafans et crêpes, jeux pour enfants, concours de boules ...

Autres organisations

Concours de belote, Téléthon, Pétanque



Remerciements à la municipalité...

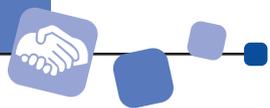
Remerciements pour la subvention allouée au comité et son étroite collaboration dans toutes nos organisations, ce qui est fort agréable et facilitant.

... Et à tous les bénévoles

Egalement tous nos remerciements pour leurs engagements avant, pendant et après les réjouissances. Tous les Sonnaziens qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus, ils seront accueillis avec plaisir.

Rappel coordonnées du président
si vous souhaitez nous rejoindre :

Gilbert JACQUIER - Tél. 06 61 63 73 61



Comité de Jumelage Sonnaz-Graglia



Le comité de jumelage Sonnaz-Graglia (loi 1901) est une association d'échanges entre deux pays voisins, deux communes sensiblement de même taille. Il a pour but de créer des relations, des rencontres culturelles, linguistiques, amicales avec le rapprochement des habitants et familles tout au long de l'année. Il permet l'échange de projets, de visites et surtout la création de liens amicaux mais bien plus encore puisque les relations fortes et profondes sont entretenues par toutes et tous. En fait, depuis le début, nous sommes en famille à Graglia et Graglia est en famille à Sonnaz.

En ce qui concerne l'année écoulée, nous n'avons pas chômé, le programme est riche d'évènements sympathiques :

- * Participation à la fête de la musique le 15 juin à Pomaray avec notre stand de crêpes. Très belle soirée musicale malgré les orages jusqu'en début de fête.
- * Repas partagé le 23 juin à Pomaray, avec l'apéro offert par le comité et « de quoi manger » apporté par tous les participants sous un soleil magnifique.

Devinez comment l'après-midi s'est déroulée ? Et bien je vous le donne en mille : **pétanque** et **jeux de cartes** avec moments de rencontre, discussions et ambiance assurée.

- * Notre participation à la fête du village le 15 septembre derrière notre stand de crêpes car les crêpes plaisent aux petits avec du chocolat et pour les grands, la confiture variée est faite maison.



- * Le repas Italien le 09 novembre 2019, sous la responsabilité de Pascale et Catherine, à la salle du Crêt avec un repas fait maison par Bernadette et Jacqueline.
- * La rencontre des villes jumelées organisée par Sonnaz le 16 novembre 2019, échange franco-italien avec un repas en commun sur le port d'Aix les Bains.
- * Participation au Téléthon le 30 novembre 2019 avec notre stand crêpes et le trajet en vélo de Sonnaz à Graglia en continuité de la distance parcourue lors des précédents téléthons. Cette année nous avons le privilège de finir le parcours Turin/Graglia avec une arrivée en fanfare à Graglia.
- * Toujours les 3 cours d'italien : lundi soir, mardi soir et mercredi matin orchestrés par notre cher « professeure Dino ».

Depuis la dernière AG, nous avons tenu une dizaine de bureau et CA et quelques réunions du comité des fêtes pour la mise au point des manifestations communes.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes très actifs et je souhaite dire un petit mot de remerciements sincères pour tous les bénévoles qui ont œuvré lors de ces rendez-vous festifs.

Un grand merci aux petites mains bretonnes pour les excellentes crêpes, aux personnes qui représentent le comité de jumelage pour les installations et leur rangement (chapiteaux, tables, ...), aux membres du bureau et du CA, aux responsables des activités (cours d'italien, repas italien, prof d'italien, le trésorier...). Sans les bénévoles, notre comité ne pourrait pas fonctionner mais je souhaite que cet

Nous sommes en famille à Graglia, Graglia est en famille à Sonnaz.

article incite tous les adhérents à nous rejoindre pour nous aider. **Plus on est nombreux moins c'est toujours les mêmes !!!** Ce qui permettrait à chacun d'entre nous, lors des manifestations, d'être libéré et profiter de la fête en famille et entres amis.

Je remercie aussi vivement Patrizia, Helena et leurs adhérents pour le travail commun entre les deux comités.

Remerciements à notre municipalité, pour sa subvention appréciée et bien-sûr partie prenante dans toutes nos organisations.

Quelques dates et projets pour la saison à venir :

- * L'hiver 2020 va nous permettre d'organiser et de réfléchir avec Helena et Patrizia sur l'organisation de notre déplacement à Graglia les 1^{er}, 2 et 3 mai 2020.
- * Si nous avons suffisamment de bénévoles disponibles, nous reconduirons notre participation à la fête de la musique, du village, du téléthon, ...
- * Le repas partagé avec nos adhérents prévu le 28 juin 2020 est un moment agréable, festif pour une journée de jeux et d'échange.

L'hiver 2019 nous a permis d'organiser et préparer la venue de nos amis les 4 et 5 mai :

Ils étaient présents sur 2 jours ce qui est rapide donc le programme a été fait pour limiter les transports, organiser l'accueil officiel par la mairie, garder la soirée en famille et le repas de la commune. Nous les avons accueillis à **St Jean de Maurienne** avec la **visite du musée Opinel**, repas à Aiton sur la route pour Sonnaz, un accueil officiel très apprécié, des soirées dans les familles regroupées par hameaux pour plus de convivialité. Le dimanche matin par un temps d'hiver, **visite du moulin de la Tourne** commentée par une jeune dame passionnée par son métier avec un groupe coupé en deux afin de permettre à nos amis de **visiter Myans**. Retour à la salle du Crêt pour le repas convivial et fort en émotion puisqu'à 16h ils devaient déjà partir.

Rencontre des villes jumelées à Sonnaz, le 16 novembre 2019



Chaque année, l'association Chambéry-Turin organise, dans les communes concernées, une journée rencontre avec les comités de jumelage français et italiens du secteur piémontais.

Une année en France puis la suivante en Italie et ainsi de suite.

Cette année, Sonnaz est commune d'accueil de ce rendez-vous. Ce samedi 16 novembre à 7h45, c'est l'effervescence dans la salle d'évolution, la municipalité offre le café accueil et les petites sucreries qui vont avec, bien appréciés de tous.

La salle est installée pour accueillir une quarantaine de participants, communes françaises et leurs "jumeaux" italiens.

Tous à table pour se présenter, s'écouter, raconter son histoire de jumelage, ses difficultés de fonctionnement et aussi la bonne entente entre municipalités et comités.

Chacun a pu s'exprimer en français, en italien ou les deux. Ainsi les histoires de chacun sont plus ou moins actives, organisées ou en survie selon la taille de la commune et son implication.

Ces histoires sont fortes d'amitiés et de complicités avec le même sentiment d'être en famille de chaque côté des Alpes.

Pour conclure, l'association Chambéry-Turin prend note de toutes les idées et astuces qui pourraient aider les comités de jumelage plus en difficulté, présentent toutes les initiatives pour que continue ces liens forts entre l'Italie et la France.

Des histoires fortes d'amitiés et de complicités.

Mais l'heure tourne. Vers midi et demi, il reste à déguster l'apéritif offert par le comité de jumelage puis se rendre au restaurant réservé à Aix les Bains sur le port. Pour clore la journée, une balade le long du lac avant de se quitter en prenant note de la prochaine rencontre soit :

Les 3 et 4 octobre 2020 à Graglia (à confirmer).

En novembre 2021 à St Julien Montdenis.

Etaient présentes :

* **Communes françaises** : Avrieux, Cran Gévrier, Chignin, Modane, St Michel de Maurienne, St Julien Montdenis, Chambéry et Sonnaz.

* **Communes italiennes** : Bardonecchia, Condove et Patrizia Chiappo pour Graglia.

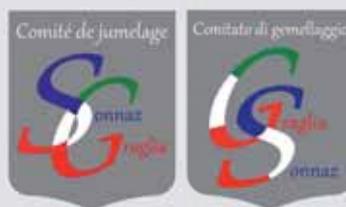
* Soit 43 personnes présentes.

Remerciements :

* A la municipalité de Sonnaz pour son implication sans faille et ses élus.

* Le groupe adhérent du comité de Sonnaz-Graglia toujours présent et son dévouement.

* A Chambéry-Turin pour le maintien de ces rencontres intéressantes et constructives.





Sonnaz Mélodia



L'envie et le plaisir de chanter ensemble dans ce chœur sont toujours intacts. Les répétitions hebdomadaires sous la houlette de notre chef de chœur Patrice Rimet nous permettent, non sans efforts, de parvenir à chanter une mélodie à quatre voix.

Résumer la saison 2018-2019 n'est pas une mince affaire tant cette année a été chargée en événements et en représentations.

- Nous nous sommes offert, pour la deuxième année consécutive, un pique-nique chantant sur un site particulier de notre région. Cette année c'est celui des grottes de St Christophe qui avait été choisi. Nous avons entonné quelques chants pour nous-mêmes et pour les quelques promeneurs dont 2 sonnaziens qui étaient présents à ce moment là. Un bon moment.
- Nous avons participé au marché de Noël organisé par les parents d'élèves en chantant quelques chants de Noël traditionnels.
- Notre traditionnel stage printanier s'est déroulé à Sonnaz en mars 2019. L'enthousiasme et le travail sur des nouveaux morceaux se sont conjugués pendant les deux jours dans la bonne humeur.

- Notre chorale a organisé un concert solidaire en avril 2019 dans l'église de St Jeoire-Prieuré au profit de l'association Electriciens sans frontières avec les chorales « Chant'la vie » et « Les Chœurs de la citadelle ». 130 choristes étaient présents pour faire de cette soirée une belle fête en faveur de personnes les plus démunies. L'argent récolté à l'occasion de ce concert est destiné à un projet situé à Ouahigouya au Burkina Faso.

- Nous avons ensuite accueilli les italiens de Graglia en chansons lors de leur visite en mai dans le cadre du jumelage entre les deux villages.



- Un concert a été donné fin juin dans l'église de Sonnaz pour ravir un public toujours fidèle et très à l'écoute des nouveautés proposées cette année.

- Pour clôturer la saison, la chorale de Saint Baldoph nous avait convié à donner un concert avec eux fin juin dans l'église de Saint Jeoire-Prieuré. Là encore ce fut un bon moment de partage. Enfin un pique nique festif a eu lieu fin juin avant les grandes vacances.

Le Bureau

KASSOUMAÏ

Elle est gérée par des bénévoles et regroupe une trentaine d'adhérents, répartis sur deux cours (lundi et jeudi).

Cette année encore, **Kassoumaï** s'appuie sur deux formateurs expérimentés, Herlain GRONDIN et Mohamed CAMARA.

Les cours sont organisés en deux niveaux, à la salle d'évolution de Sonnaz :

- Les débutants, le **LUNDI** de 19h00 à 21h00 avec Herlain GONDRIEN.
- Les avancés, le **JEUDI** de 19h00 à 21h00 avec Mohamed CAMARA.



Fête de la musique
Sonnaz - Juin 2017.



L'association « Kassoumaï » propose des cours de percussions africaines sur la commune de Sonnaz.

La saison 2019-2020 sera l'occasion de représentations pour diverses manifestations, entre autres :

- Le **Téléthon** sur la commune de **Sonnaz**, le **30 novembre 2019**.
- La **fête de la musique** de **Sonnaz 2020**.

Toute l'équipe de **Kassoumaï** vous attend pour partager avec vous des moments d'apprentissage dans la joie et la bonne humeur.

Contact

Herlain GRONDIN - 06 31 61 04 67
kassoumai73@yahoo.fr



Rencontres
Enfants
Nomades
Montméliant
Mars 2018.

Amicale des **Années 56 à 59** de **Sonnaz**



Notre association s'adresse aux sonnaziennes et aux sonnaziens nés entre 1956 et 1959, et à leur conjoint.

Notre objectif : se retrouver régulièrement autour d'activités conviviales ou de loisirs.

► Samedi 19 janvier 2019

Assemblée générale de notre association, notre bureau est reconduit :

- Présidente : **Joëlle OGEZ**
- Trésorière : **Martine ZANCANARO**
- Trésorière adjointe : **Denise HUGONNIER**
- Secrétaire : **Geneviève SENTOU**
- Secrétaire adjoint : **Henri BRUNIER**

► Week-end du 9 et 10 février 2019

Aux Saisies, le chalet Arc en ciel nous accueille. **Samedi ski** pour une partie avec un magnifique temps, et fin de journée commune au chalet avec apéro, repas, belotte. une jolie ballade le dimanche.

► Vendredi 5 avril 2019

ESCAPE GAME, moment d'intense réflexion pour résoudre les énigmes, suivi d'un bon repas à la ferme de Ramée.

► Du 4 au 18 mai 2019

Voyage en NAMIBIE. 14 classards, découvrent une **partie de l'Afrique de l'ouest, du désert du Namib**, magnifique par ses dunes impressionnantes en passant par **Walvis bay** à la rencontre d'ethnies tels que les Héréros, les Buchmans, et la découverte du **Township de Swakopmund**. Le parc d'Etoscha, ainsi que la bande de Caprivi et le fabuleux parc de Chobé traversés par les fleuves Okavango, le Zambèse et le Chobé ont permis d'admirer les animaux sauvages en toute liberté un spectacle grandiose. **La traversée du Botswana et la visite des majestueuses Chutes Victoria** depuis le Zimbabwe ont clôturé ce magnifique voyage.

► Samedi 29 juin 2019

Le **BARBECUE** à la zone du Pomarey. Moment attendu avec un plaisir, l'apéro et pleins de bonnes choses préparées par nos soins, et merci à nos



cuisiniers qui nous ont régalez. Merci à tous, le comité des fêtes pour le prêt du matériel, ainsi qu'à ceux qui se mobilisent pour que cette soirée soit une belle réussite.

► Dimanche 15 septembre 2019

Pour la 2^{ème} année, notre classe a répondu présent à la demande du comité des fêtes pour **aider à la Fête du village**, nous avons tenu la buvette, une belle journée.

► Week-end dans le Jura les 20, 21 et 22 septembre 2019

Départ le vendredi. **Visite du musée du jouet à Moirans en Montagne**, souper au gîte. Samedi matin, départ pour **les cascades du Hérisson**, pique-nique au lac de Chalain suivi de la **visite de Baume les Messieurs**. Une bonne baignade à la piscine de l'auberge et une excellente soirée où Olivier et Bruno fêtent leur anniversaire. Dimanche, achat des **produits locaux à Clairvaux les Lacs** suivi d'un pique-nique. Excellent week-end sous le soleil et plein de bons moments.

► Samedi 9 novembre 2019

Repas dansant de fin d'année chez Nanou et Philippe pour aider 7 de nos classards à fêter l'entrée dans la dizaine supérieure.

► Samedi 30 novembre 2019

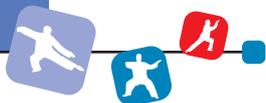
Participation au téléthon avec la préparation du vin chaud et une aide à la tombola.

Les P.S.S. (promenades sans stress) de cette année ont bien fonctionné. En passant par la chapelle du mont st Michel ou par la grotte aux fées, Le Joigny près du col du Granier, le Monastère de Bethléem à Pugny Chatenod, le brame du cerf vers le pont de l'abîme, nous partageons de belles balades dans notre région.

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux venus et n'hésitez pas, si vous voulez nous rejoindre, à contacter :

- Joëlle OGEZ au **09 50 61 60 35**
- Geneviève SENTOU au **06 18 13 57 31**





Nouvelle activité ! à Sonnaz, le **QI GONG** !

Bien plus qu'une gymnastique douce !

Il regroupe un ensemble de mouvements souples, lents et harmonieux qui associés à la respiration et à une certaine concentration renforce notre vitalité.

Art millénaire originaire de Chine, le **Qi Gong**, (prononcer tchi kong), littéralement "**Travail de l'énergie**" est une pratique thérapeutique visant à développer et améliorer la circulation de l'énergie vitale du corps en respectant les cycles de la nature.

Aussi bien adapté aux femmes qu'aux hommes

Cette pratique permet au corps de s'adapter aux changements des saisons et renforce donc notre organisme. Elle s'adresse aux hommes et aux femmes de tout âge.

Le **Qi Gong** est aussi un outil de connaissance de soi en apprenant à gérer les différents conflits qui nous animent et qui peuvent être à l'origine de maladie (*stress, anxiété, émotions diverses, ...*) ou de blocages physiques.

Les exercices corporels, statiques et les enchaînements dynamiques qui vous sont proposés sont issus des formes traditionnelles de **Qi Gong** et "**Wu Dang**" du courant philosophique taoïste.

Ces exercices améliorent ainsi la souplesse, la tonicité musculaire, la tenue du dos, soulagent les rhumatismes, et ont une action équilibrante sur les organes et les émotions.

Les cours de Qi Gong sont animés par Thibaut, enseignant de l'association Hosukwan.

- Tous les lundis de 18h30 à 19h30.
- Salle des fêtes du Crêt.
- Cours d'essai gratuit.



Renseignements :

06 32 95 03 38 - www.hosukwan.com

Nouveau : Les z'amis boulistes sonnaziens

« **Les z'amis boulistes sonnaziens** », voici le nom de la nouvelle association inscrite sur Sonnaz depuis le 19 octobre 2019.

Cette idée d'association, qui aura demandé plusieurs années de réflexion à un groupe d'amis, a pour objectif :

- De promouvoir, de faciliter la pratique de la pétanque.
- De créer et d'entretenir des relations amicales entre tous les membres ainsi qu'avec les autres associations.

Le bureau est composé :

- Président : VARESANO Louis
- Vice-Président : EXPOSITO Guy
- Secrétaire : ROCHAIX Pascale
- Trésorière : EXPOSITO Françoise
- Vice trésorière : ALA Mireille

Aujourd'hui nous comptons 43 adhérents. Si vous souhaitez pratiquer la pétanque, n'hésitez pas, les z'amis boulistes sonnaziens vous invitent tous les samedis à la zone de Pomaray à Sonnaz à partir de 14h, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement :

Louis Varesano, Président - Tél. 06 88 97 12 51
Guy Exposito, Vice-président - Tél. 06 21 99 21 67



Retrouvez le rôle de chacun des membres du bureau

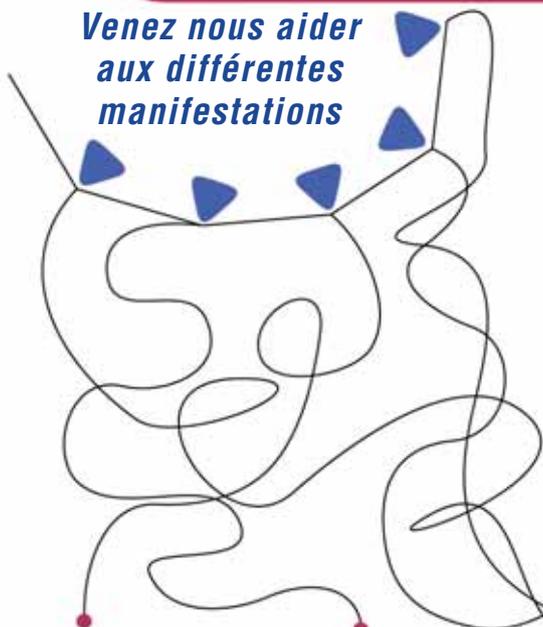


Tartiflette géante à emporter le 07/12/2019

Notre équipe de parents bénévoles organise plusieurs manifestations. Nous récoltons des fonds pour les sorties scolaires des enfants. 10 000 € reversés à l'école pour l'année scolaire 2018-2019 !



Venez nous aider aux différentes manifestations



Retrouvez toutes nos manifestations

Y Y L M L R Q H Z S D Z O E
 U E S S E M R E K A R S C S
 S Y Ç A A T G F H T L J S T
 M T B L O P R E D G D M H M
 Ç G L Ç P D T Y V M C B O E
 X U D U Z F G X O M R P S O
 O S V I D E G R E N I E R I
 M A R C H E D E N O E L B K
 R O S E R T U A E S S A H C
 R E I R D N E L A C G Y B T

Calendrier
01/10/2019

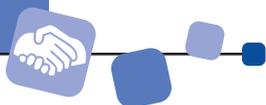
Marché de Noël
07/12/2019
11h00/20h00

Chasse au Trésor
04/2020

Vide-Grenier
17/05/2020
9h00/17h00

Kermesse
26/06/2020

Pour nous contacter : Anne Graglia - 06 60 06 79 59 ou apesonnaz@gmail.com



Association des Anciens Pompiers de Sonnaz

◆ Samedi 12 janvier 2019 :

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.**
- Accueil et message de bienvenue au président.
- Hommage à notre ancien chef de corps, **Eugène GEORGES.**
- Renouvellement du bureau.
- Voici la composition du bureau :
 - Président : Gilbert JACQUIER.
 - Trésorier : Michel BRUNIER.
 - Secrétaire : Michel ROCHAIX.
- L'Issue de cette AG se termine par un petit resto à Aix-les-Bains.

ACTIVITÉS 2019

◆ Samedi 25 mai :

Fournée de pains dans le four du village.

◆ Dimanche 15 septembre :

Préparation et vente de **matefins** à la fête du village.

◆ Samedi 30 novembre :

Participation au **Téléthon.**



1^{ère} coupe ESVV JUDO - 14 février 2019

La deuxième rentrée d'ESVV JUDO a été une belle réussite : après une centaine d'adhérents l'an dernier, nous démarrons à 140 en septembre.

Au point que nous avons dû opérer quelques modifications dans notre organisation et avons ajouté **un cours pré-judo** à la salle de la Roselière le **mercredi** et **un cours** au gymnase de Voglans le **jeudi**.

L'année qui vient de s'écouler a vu le club organiser plusieurs évènements :

- **L'inauguration** qui restera sa date anniversaire, en décembre au gymnase municipal de Voglans.
- **Sa première coupe en février** après un stage de deux jours et demi pendant les vacances.
- Puis en juin, **la fête du club** pour clôturer l'année, avec remise des diplômes de grade.
- Fin août, nous avons organisé **notre premier stage de pré- rentrée de 5 jours**, véritable succès puisque **45 enfants de 6 à 11 ans** se sont inscrits pour des activités sportives, culturelles, une journée au lac et compétition de judo.
- **Enfin, un temps fort de l'année : la première ceinture noire du club.**

ESVV JUDO



Le club propose des cours :

- **Éveil Judo** dès 4 ans, **Judo Enfant**, **Judo Ado/Adulte** au Viviers-du-Lac et à Voglans.
- **Taïso** (renforcement musculaire) tous publics dans une ambiance ludique et décontractée au Viviers-du-Lac.

Les cours ont lieu :

- le **mercredi** à la **salle de la Roselière au Viviers-du-Lac** à partir de 16h pour l'Éveil puis 16h45, 17h45, 19h ;
- au **gymnase de Voglans** le **jeudi** 17h, 19h.

Renseignements

Tél. 06 30 88 84 60 - E-mail : esvjudo@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook : [esvjudo](https://www.facebook.com/esvjudo) 

Association Paroissiale de Sonnaz

L'association paroissiale de Sonnaz fait partie de la paroisse Saint François de Sales des Hauts de Chambéry.

L'équipe de Sonnaz veille à l'organisation des célébrations (messes, mariages, baptêmes, sépultures) et des messes à l'église et en dehors de l'église :

- Messe à la chapelle de Ragès en mai
- Messe à l'oratoire en juillet
- Messe lors de la fête du village (fin de l'été)

Il faut consulter les tableaux d'affichage à la porte de l'église et à la chapelle de Ragès.

Pour les baptêmes et les mariages, s'adresser directement au centre paroissial (04 79 72 43 85).

L'équipe des funérailles, prévenue par les Pompes funèbres, accueille et accompagne les familles.

Le groupe de lecture de l'évangile, ouvert à tous, se réunit régulièrement. Se renseigner auprès d'Agnès Bossaert (04 79 72 46 77) ou de Geneviève Pornon.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui installent la crèche à l'église, ce qui permet un rendez vous avec les enfants autour de la crèche avec un conte de Noël.

Le projet de restauration de la chapelle de Ragès est encore à l'étude.

- Angèle Varon - Tél. 04 79 71 95 99
- Geneviève Pornon - Tél. 07 79 72 24 28



E.Leclerc
DRUMETTAZ
Votre magasin à Drumettaz

HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 20H
LE DIMANCHE DE 8H30 À 12H

espace culturel | parapharmacie | UNE NEUVÉ POUR VOI | VOYAGES
bijoux | station service | E.Leclerc DRIVE | Location

214 CHEMIN DE LA BOISIÈRE | DIRECTION
73420 DRUMETTAZ | A41 AIX SUB

04 79 35 75 75
<https://www.facebook.com/ELeclercDrumettaz>

TAXI : 06 09 30 07 30

A VOTRE SERVICE pour tous vos déplacements :

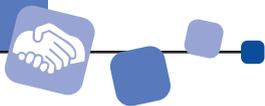
- PRIVÉS (gares, aéroports, ville....)
- MÉDICAUX ASSIS (visite, entrée/sortie d'hôpital, chimio, dialyse, radiothérapie, ...)



TRANSPORTS SCOLAIRES
TRANSFERTS AÉROPORTS
EXCURSIONS - VOYAGES

Minibus de 8 à 22 places
Autocars de tourisme de 34 à 63 places

464, rue de la Leyse - 73000 CHAMBÉRY
Tél. 04 79 84 69 36 - Fax 04 79 84 69 34
E-mail : alpesdecouverte@orange.fr
www.alpes-decouverte.com



E.S.V.V.

Entente **Sonnaz Viviers Voglans**



Cette saison, nous avons dépassé les 200 licenciés.

Pour les seniors de l'E.S.V.V., encore une année difficile et décevante malgré le maintien de l'éducateur Mr Gilles PINCEMIN permettant d'espérer de meilleurs résultats sportifs pour sa 2^{ème} année.

Les équipes fanion ont fini 9^{ème} sur 12 équipes engagées et la réserve a fini à 6^{ème} comme la saison précédente, déception pour l'équipe fanion qui s'est battue toute l'année en fin de classement, elle n'a dû son salut qu'au forfait général de l'équipe 2 de Cognin.

Concernant les jeunes, la saison a été satisfaisante à tous les niveaux.

Une équipe d'une douzaine de vétérans pratique le foot loisir assez régulièrement le vendredi soir et se sont plus impliqués dans le club cette année.

L'E.S.V.V. est fière de compter aussi **3 arbitres : 2 arbitres seniors (Samir Bensal et Millera Ferriz Marvyn) et 1 arbitre « jeune » (Xavier Capilliez).**

- **Samir Bensal** arbitre en ligue Auvergne Rhône-Alpes en catégorie R2.
- **Xavier Capilliez** a officié en Ligue, il repassera son examen en septembre pour être définitivement à ce niveau.
- **Millera Ferriz Marvyn** a officié en district et je n'ai que de bons retours par la commission des arbitres et nous permet une mutation supplémentaire.

L'E.S.V.V. doit trouver les ressources financières pour son fonctionnement. Les subventions des communes représentent moins de 10 % de ses recettes.

L'E.S.V.V. doit donc organiser de nombreuses manifestations (sportives ou extra-sportives), solliciter et fidéliser des sponsors pour faire face à ses dépenses de fonctionnement. **Cela est possible grâce aux bénévoles.**

La saison prochaine les tarifs n'évolueront pas.

Le club rappelle qu'il a signé un partenariat avec la carte « atout-jeunes » et que les bénéficiaires de cette carte bénéficient d'une réduction de 10 € sur le montant de la licence. Les lycéens bénéficient également d'une réduction de 30 € **sur présentation de leur carte m'ra** (photocopie à fournir).

Manifestations du club de l'E.S.V.V.

Comme les saisons précédentes, l'ESVV a organisé des manifestations sportives et extra-sportives pour financer le fonctionnement du club.

Novembre : un loto a été organisé pour la 3^{ème} fois, avec une légère diminution.

Décembre : l'organisation du réveillon du 31 décembre a été un succès.

Janvier : 2^{ème} tournoi FIFA organisé par les jeunes du club, satisfaisant. Il sera reconduit pour une 3^{ème} édition.

Février : vente de diots polente, succès très moyen dû aux conditions climatiques difficiles, ainsi qu'un **tournoi de belote** organisé par nos vétérans ; le succès a été au rendez-vous.

Juin : concours de pétanque organisé en mémoire de notre regretté Pepette ; grande réussite (37 doublettes) suivi du tournoi catégories de U6 à U9.

Toutes ces manifestations sportives et extra-sportives seront reconduites pour la saison 2019/2020.

L'E.S.V.V. soutient l'équipe de France féminine dans sa conquête du graal.

P. ELHOMBRE
Président ESVV

www.esvv.footeo.com 

Section **Sam'Phi** Sonnaz

Les activités multisports pour les enfants sont quasi au complet pour cette saison !

Roller et jeux collectifs et de ballon pour cette première période, et de nouvelles activités pour la période novembre-décembre !

Les activités ont lieu tous les mercredi hors vacances scolaires, de 9h30 à 12h et/ou de 13h30 à 16h30, avec un accueil possible en journée de 8h30 à 18h.

Plus d'une dizaine de participants sur la section Fitness Pilates à Sonnaz de 9h30 à 10h30 avec Régis.

Cardio, renforcement musculaire pilates équilibre stretching au programme !



Contact

Philippe YVARS - Tél. 06 88 45 47 07
www.samphi.org / www.lesgives.com



Une Cabane pour les P'tits Savoyards

La Cabane des P'tits Savoyards s'est agrandie depuis le début de l'année 2019. Désormais composée de 3 assistantes maternelles agréées, Léa SUISSSE, Maëva HEUREAUX et Laura TEYPAZ, la MAM permet d'accueillir 12 enfants simultanément.

Un projet pédagogique commun :

« Au sein de notre maison nous appliquons la motricité libre. Une approche respectueuse du rythme de développement de l'enfant tout simplement en le laissant faire seul les découvertes de son corps, de ses mouvements et de ses capacités à se déplacer.

Nous laissons les enfants découvrir pour bien grandir. Plusieurs activités adaptées aux différents âges sont proposées aux enfants : activités manuelles et créatives, ateliers dirigés et activités libres, comptines et activités signées, yoga, cuisine, jardinage, balade en extérieur, sortie de fin d'année au zoo... »



Cette année, notre mascotte la marmotte fait voyager les enfants chaque mois à travers le monde. Ils ont déjà visité Hawaï, le Canada, le Mexique et la Finlande.

Nouveauté :

Depuis le mois de septembre, un partenariat avec la bibliothèque du village a été mis en place et permet aux enfants d'aller écouter des racontines contées par des bénévoles une fois par mois.

la.cabane.des.ptits.savoyards@gmail.com

<http://mam-la-cabane.wix.com/despittsavoyards>



VENTE DIRECTE D'ŒUFS

BABY COQUE
CHEMIN DE LA SAUCE, 73000 SONNAZ
04.79.72.24.65
www.babycoque.fr

Un lieu adapté

Notre local de 120 m² est situé en rez-de-chaussée d'une résidence. Validée par le service PMI (Protection Maternelle et Infantile) de Chambéry, notre petite structure nous permet de prendre en compte chaque enfant dans son individualité tout en lui offrant les avantages d'une mini collectivité.

Accueil des enfants

Nous accueillons les enfants de 8h à 18h (hors mercredi après-midi), sur 44 semaines par an. La MAM ferme 8 semaines au cours de l'année pendant les vacances scolaires.

Nos actualités en 2019

15/09/19 : Participation à la fête du village avec un stand "parcours de motricité".

07/12/19 : Vente de cousettes pour bébé et maison au profit de l'association lors du marché de Noël de Sonnaz.



Suivez nous sur facebook et instagram !



La Cabane des P'tits Savoyards

283, route de la Chartreuse
73000 SONNAZ



Créatrice couture à Sonnaz
www.lespetitesbavouilles.com





Club de Vannerie

Le club de vannerie est toujours aussi attractif.

Des personnes de Sonnaz et des alentours se retrouvent tous les jeudis après-midi pour travailler le rotin, l'osier ou la paille.



Pour tous renseignements, contactez :

- Colette PERRIER - 04 79 72 07 95
- Eliane BEYVIN - 06 83 80 20 92

LA DANSE EN LIGNE POUR TOUS !

COUNTRY - NEW LINE - HANDI LINE

avec l'Association
Far West Dream



**FAR WEST
DREAM**

Retrouvez toutes les informations sur nos cours sur notre site internet :

www.farwestdream.com

**Vous aimez danser !
Vous aimez bouger et vous détendre !**

La danse en ligne vous séduira par ses rythmes variés et ses belles chorégraphies sur musiques country ou musiques actuelles.

Venez en famille, en couple, entre ami(e)s et partagez un bon moment convivial.

À chaque cours une nouvelle danse, on ne s'ennuie jamais !

Cours pour adultes, enfants à partir de 8 ans et personnes à mobilité réduite.

Venez essayer, vous avez droit à 2 cours d'essai gratuits !

Nous pouvons répondre aussi à la demande pour des stages, initiations et démonstrations de danse lors d'un de vos événements publics ou privés (fête de village, soirée, anniversaire, mariage, enterrement de vie de jeune fille, etc.). N'hésitez pas à nous demander un devis.

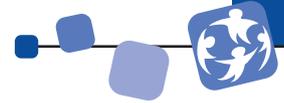
Informations & Contact

Nadine GIROUD - Tél. 06 75 39 19 42

Association FAR WEST DREAM

E-mail : farwestdream@hotmail.fr

L'Association Les Années **PLAISIR**



est ouverte aux Sonnaziens nés en **1953-1954-1955** et à leurs conjoints. Elle compte 43 adhérents en 2019. Rejoignez-nous si **vous habitez Sonnaz** et si vous faites partie des heureux natifs de cette tranche d'âge !

Plusieurs rendez-vous et activités de nature festive ou sportive ont été proposés :
Soirée « Crêpes » à l'issue de l'Assemblée Générale du vendredi 1^{er} Février 2019.



Sortie « raquettes »
le samedi 9 février 2019
au **Revard**, puis repas de midi
au **refuge de la Plate**.



Soirée au Cabaret
« Le Paradice »
le vendredi
29 mars 2019
à la **Biolle**.



Sortie Bowling
suivie d'un repas
au restaurant
**« la Queue
de Cochon »**
le 28 avril 2019.



**Séjour dans
la Drôme**
les 18 et
19 juin 2019.



Repas partagé le samedi 30 juin,
zone de Pomaray sous le soleil.
Chacun avait apporté sa « spécialité » culinaire
ou à boire puis les parties de boules et jeux de
cartes ont animé le reste de l'après-midi.



**Balade dans le
Beaufortain le 4 juillet,**
suivie du repas au **gîte
d'alpage de Plan Mia.**

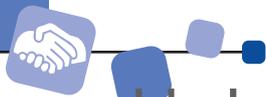


Randonnée dans le Parc national de la Vanoise
le vendredi 26 septembre à **Aussois** avec
la découverte des **forts de l'Esseillon** en
cheminant sur le **circuit des Bâtisseurs**, puis
au **Fort Victor Emmanuel**, le **pont du Diable**,
redoute **Marie Thérèse**, **Fort Marie Christine**
et jusqu'à la **cascade Saint Benoit**.



Participation à la fête du village le dimanche 15 septembre : plusieurs membres ont assuré le service à table des repas.
Participation au Téléthon du 30 novembre 2019. Merci à la municipalité et au Comité des fêtes pour les prêts de salle et infrastructures.

lesanneesplaisir@orange.fr



Union Bouliste de Sonnaz-Méry

La saison boulistique 2018 /2019 de l'Union Bouliste de SONNAZ - MERY s'est terminée le 15 septembre 2019.

Une bonne année sportive s'est terminée avec encore cette fois-ci des résultats corrects pour une petite association comme la nôtre.

Pour la quatrième fois sur les cinq dernières saisons, le club a terminé le championnat de Savoie des associations sportives sur le podium. Une troisième place qui récompense entraînement et engagement des joueuses et joueurs du club.

Outre la performance collective, nous sommes fiers d'avoir parmi nos joueuses, **Claudie METRAILLER**, **Catherine LEORIER**, **Ira FOURNIER** et **Valérie FACCHINELLO**, toutes quatre championnes du championnat des 2 Savoie des Associations Sportives féminines.

Valérie FACCHINELLO s'est vu attribuer également le titre de championne de Savoie en 2^{ème} division nationale



Les participants à l'assemblée générale de la boule.

féminine ainsi que celui de championne de Savoie en 3^{ème} division mixte. Bel exemple de réussite pour une joueuse qui s'est donnée les moyens et le temps pour y arriver.

Gageons que la saison suivante sera aussi bonne voire meilleure.



Valérie Facchinello et son président.



L'équipe féminine Championne du championnat des Associations Sportives féminines des 2 Savoie.

Debout à droite Claudie Metrailler, Ira Fournier, en quatrième position Catherine Leorier et en sixième position Valérie Facchinello.



L'association sonnazienne « **UN TOIT POUR NANCAGUA - CHILI** » est née en avril 2010, suite au tremblement de terre du 27 février 2010 qui a dévasté la zone centrale de ce pays.

Depuis 2010, notre association continue d'organiser ou de participer à des **événements qui génèrent des fonds destinés aux habitants les plus démunis de Nancagua**, ou pour soutenir des projets précis choisis avec le concours des services sociaux de la municipalité locale.

En 2019, nous avons apporté **notre soutien à une famille en lui achetant un four à pizza** pour qu'elle puisse vendre des pizzas et se constituer ainsi un complément de revenu.

Nous avons aussi acheté **une machine à laver et un autre four pour deux autres familles** dans le besoin.

En octobre 2019, nous avons organisé **notre repas annuel avec soirée latino animée par Octavio Sola**, musicien, chanteur/compositeur chilien. C'est dorénavant un rendez-vous incontournable



Un Toit pour Nancagua



des habitués qui viennent s'amuser dans une ambiance conviviale pour découvrir des plats chiliens tous préparés maison, et danser sur des airs endiablés.

Nous n'avons pas pu organiser de loto cette année, mais nous espérons que ce n'est que partie remise.

Nous tenons à remercier la Mairie de Sonnaz qui met à notre disposition une salle pour nos réunions, et qui nous accorde une subvention.

Nous remercions également les généreux donateurs de lots grâce auxquels nos lotos connaissent un vif succès.

Projets pour 2020 : repas dansant de l'association et loto à la salle du Crêt de Sonnaz, participation à des événements collectifs, notamment le Marché des Continents au Parc du Vernay à Chambéry en juin 2020.

Renseignements

Fanny DONOSO - 09 86 66 79 06
180, montée des Moulins - 73000 SONNAZ

Les Fondues de la Pole



Les Fondues de la Pole, c'est quoi ?

Les Fondues de la Pole ce sont, au départ, trois copines qui ont décidé de créer une association, afin de pratiquer la Pole Dance en toute décontraction.

Leurs valeurs : **simplicité, convivialité et bonne humeur !**

La Pole Dance

Il s'agit d'une discipline sportive très complète alliant performance et créativité. C'est un sport exigeant et ludique permettant d'acquérir souplesse et force au fil des entraînements, et où dépassement de soi rime avec plaisir.

Une pratique à tous les niveaux et à tous les âges !

Nos adhérentes, âgées de 15 à 56 ans, se rassemblent chaque semaine pour partager ensemble l'amour de ce sport en toute simplicité. Grâce aux professeures aussi pédagogues que bienveillantes, cette pratique leur permet d'accepter leur corps et de prendre confiance en elles ainsi qu'en leurs capacités.

Un atelier avec Laura Mété ?



Les Fondues de la Pole proposent des ateliers ouverts à tous. Adhérent(e) ou non, il est possible de s'inscrire pour assister à des stages comme le prochain en date proposé avec Laura Mété en janvier 2020.

Laura Mété, vice-championne de France de "Pole Sport" mais également connue comme "Lady Boo" dans fort Boyard, est une passionnée de pole dance depuis 8 ans. Pétiliante et pédagogue, **elle sera présente chez "Les Fondues" le 25 janvier 2020** pour enseigner ses techniques et faire progresser chacune et chacun dans leurs objectifs lors de cours collectifs ou privés.

Les Fondues se font une joie d'accueillir cette athlète de renom lors du prochain "workshop" qu'elles proposent.

Pour plus d'informations, consultez notre site !

Nous contacter

lesfonduesdelapole.com

✉ lesfonduesdelapole@gmail.com

☎ 07 66 33 58 42

📘 « Les fondues de la Pole »

📷 #lesfonduesdelapole

Où est le studio ?

ALERTE GENTIANES - Studio 1
99, rue Pasteur - 73000 CHAMBÉRY

Dates importantes

- 30/11/19 : Téléthon à Sonnaz (16h)
- 14/12/19 : Gala de Noël à Sonnaz
- 25/01/2020 : Workshop avec Laura Mété
- 06/20 : Gala de fin d'année à Chambéry

Nos cours

Lundi

- 19h à 20h : Assouplissements
- 20h à 21h30 : Pole Classique

Mercredi

- 18h45-20h15 : Pole Classique
- 19h-20h30 : Pole Chorée (niveau intermédiaire)

Jeudi

- 19h - 20h30 : Pole classique
- 20h30 - 21h30 : Free Pole



NANTET
SERFIMRECYCLAGE

GESTION DES DÉCHETS
LOCATION DE BENNES
DÉCONSTRUCTION
DÉCHÈTERIES
PROFESSIONNELLES
CENTRES DE TRI

916, route des Chancelières - 73800 Francin - Tél. 04 79 84 19 38
Rue des Marquisats - 73100 Aix-les-Bains - Tél. 04 82 78 02 76





Vivre & Être

« Im'Ananda »



Entre T'Air et Ciel

Le Yoga à Sonnaz se porte bien, et ses pratiquants aussi. Avec une quarantaine d'inscrits cette année, le cours du soir, devenu trop grand, est dédoublé avec **l'ouverture d'un troisième cours.**

Après un premier cours en matinée de 9h15 à 10h45, **vous avez désormais la possibilité de nous rejoindre pour pratiquer en fin d'après-midi de 17h30 à 19h,** avant le cours du soir à 19h15 jusque 20h45.

C'est que le yoga possède des caractéristiques qui conviennent à tous. Les cours se font en groupe, dans un contexte amical, sécuritaire et non compétitif. Le Vini-yoga n'exige aucune compétence particulière. Il facilite quasi-instantanément la détente mentale et musculaire.

À moyen terme, il développe la souplesse tant physique que comportementale, le renfort musculaire et aide à soulager plusieurs problèmes musculo-squelettiques.

Une pratique régulière permet en tant que pratique de santé préventive de soutenir une meilleure vitalité générale en réduisant les divers stress auxquels la société moderne nous confronte.

En soi le yoga consiste à entretenir et maintenir le corps dans un état physiologique optimal afin de trouver apaisement et disponibilité pour que l'esprit s'apaise à son tour.

Plus spécifiquement le Viniyoga se caractérise par l'intégration de la respiration au cœur des mouvements pour une sensation de cohérence entre le corps, l'esprit et notre environnement dont nous ne sommes pas des éléments séparés et dominants.

Au contraire, nous éveillons notre conscience, et donc nos ressentis, à nous reconnecter dans l'interaction des écosystèmes vivants que sont notre corps et la Nature.

Les postures consistent en des mouvements d'étirements, de flexions et de torsions. Ils favorisent la flexibilité et la stimulation de la circulation d'énergie le long de la colonne vertébrale, dans les articulations, au travers du système nerveux et musculaire, pour activer la bonne vitalité des organes et des glandes hormonales. Le système digestif et la circulation sanguine s'en trouvent stimulés, et le système immunitaire renforcé. Par ailleurs maintenir une posture et son attention entraîne l'esprit à développer persévérance, concentration, constance, recul et discernement.

Le yoga affirme qu'un corps sain est absolument essentiel pour notre épanouissement mental et spirituel.

Comme dit le proverbe indien : **« Prends soin de ton corps pour que ton âme ait envie d'y siéger ».**

A méditer... !

« La santé,
c'est la richesse.
La paix mentale,
c'est le bonheur.
Le yoga c'est le
chemin. »



Renseignements & Contact

Emilie Tessier

Enseignante ViniYoga, Nutrithérapeute
et Praticienne en thérapie de libération
et intégration des mémoires cellulaires

Tél. 06 65 16 30 06

Airsoft Team 73 Aventure



Objectif

- Activité ludique et sportive de tir de loisir.

Description de l'airsoft

- L'airsoft est un **jeu de tir de loisir inoffensif** qui se pratique aussi bien en extérieur qu'en intérieur (**vidéo** : <https://urlz.fr/8my2>).
- Le principe est similaire à celui du paintball, néanmoins nos lanceurs sont d'une puissance bien inférieure.
- Plusieurs équipes adverses se disputent des objectifs dans un temps donné et sur la base de scénarios simples ou complexes.
- L'association est adhérente à la **Fédération Française d'Airsoft** et possède une assurance. Nous jouons exclusivement dans des lieux avec **autorisation écrite des propriétaires**.
- Les projectiles sont des billes de 6 mm dont les caractéristiques sont d'être biodégradables et **sans impact sur l'environnement**.
- L'association est garante de l'esprit de camaraderie, du respect de la loi et du règlement de jeu.

Nos valeurs

- **Fun, Fair-play, Détente, Sport, Action, Sécurité, Encadrement, Entraide.**

Camaraderie,
respect de la loi
et du règlement
de jeu.

Divers

- **Sites de jeu sécurisés avec autorisations écrites** : Drumettaz, Saint Jean de Chevelu, Albertville et autre.
- **Fréquences de jeu** : les dimanches, tous les 15 jours, été comme hiver en semaine impaire.
- **Horaires d'été** : 8h00 - 15h00.
Horaires d'hiver : 9h00 - 16h00.
- **Recherche permanente** : nous recherchons des terrains de jeu contre bon soins. Vous pouvez nous contacter si vous avez des terrains ou des bâtiments à mettre à notre disposition.

Permanences

Prise de contact par téléphone possible.
Inscription via notre site ou Facebook.
www.airsoftteam73aventure.org

Contact

Gaëtan BLAISE

Président

144, route de Lyon

38300 BOURGOIN-JALLIEU

06 88 15 15 84

Blaise.gaetan@gmail.com

Robin VILLIERS-POULAIN

Secrétaire

9, rue de la Liberté

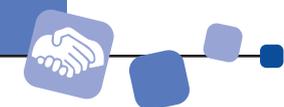
38490 LES ABRETS

06 09 70 67 25

Batman73792@gmail.com

L'Airsoft est interdit aux mineurs, même accompagnés de leurs responsables légaux.





Le Karaté Club de Sonnaz



Les évènements de 2019

- ◆ Comme chaque année, une séance d'initiation au Tai-Chi animée par **Gérard MONTHET**, professeur du club de la Ravoire a eu lieu en **Janvier 2019**. Succès mitigé cette année ; nous réfléchissons à une autre formule.
- ◆ En **Décembre 2018**, **Gérard TARDY** a obtenu sa ceinture noire ; la cinquième depuis la création du Club.
- ◆ En **Mars 2019**, les adhérents confirmés du Club ont participé à deux stages organisés par la Fédération Départementale et dispensés par des Maîtres 6^{ème} et 7^{ème} Dan. Une occasion de s'initier à des techniques supérieures.
- ◆ Le **25 Juin 2019** : remises des ceintures et fête de fin de saison avec buffet. Le Club remercie les Parents et les Enfants pour leur assiduité tout au long de l'année. Un grand Merci aussi aux entraîneurs.
- ◆ Tout au long de l'année, des adultes du Club ont assisté aux cours de préparation à la ceinture noire dispensés par le Karaté Club de la Ravoire, notre partenaire. Pour 2019-2020, les Ados ceinture marron qui le souhaitent pourront se joindre.
Espérons une nouvelle ceinture noire dans l'année 2020.

Participation aux événements du village

- ◆ Le club a participé au Téléthon 2018 en animant un jeu de fléchettes. Le Club participera à nouveau en 2019.



F.F. KARATÉ
et disciplines associées



- ◆ Contrairement à l'année passée, le Club n'a pas pu participer à la Fête du Village 2019. **Rendez-vous est pris pour 2020.**

Reprises des cours Saison 2019-2020

- ◆ Les cours « Enfants » ont repris depuis le **17 Septembre 2019**. Une grande partie des enfants de la saison dernière sont revenus, et quelques petits nouveaux les ont rejoints. C'est un signe encourageant pour les entraîneurs.
- ◆ Le cours **Adultes/Ados** conserve un effectif d'une douzaine de licenciés. A noter que les cours du vendredi seront assurés une fois sur deux par **Jean-François CURRAT**, 4^{ème} Dan au Karaté Club de La Ravoire, ceci afin d'élargir le champ des techniques abordées.

Nous vous rappelons que le club a un **site internet** : www.karate-club-de-sonnaz.fr où l'on retrouve les conditions d'adhésion et la vie du club.

Les Horaires

- ◆ **MARDI** :
 - de 18 h 30 à 19 h 30 : **ENFANTS (plus de 7 ans)**
Entraîneur : Louis ARNONE (1^{er} Dan).
 - de 19 h 30 à 20 h 30 : **ADOS et ADULTES**
Entraîneur : Marcel BORIN (4^{ème} Dan).
- ◆ **VENDREDI** :
 - de 18 h 30 à 20 h 30 : **ADOS et ADULTES**

Lieu : Salle d'Évolution - Chef-Lieu



A.C.A.P.m.e.s.
Aide et Conseil aux Petites et Moyennes Entreprises

CONCEPTION DE DOCUMENTS
REPROGRAPHIE
SECRETARIAT
INFORMATIQUE
GESTION
DOMICILIATION
DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS
ORGANISATION DE RECEPTIONS
EVENEMENTIEL
VALORISATION COMMERCIALE
PERMANENCE TELEPHONIQUE

DISCRETION RESPECT DES DELAIS DISPONIBILITE FLEXIBILITE SAVOIR-FAIRE RAPIDITE CONFIDENTIALITE SERVICE DE QUALITE

10, Chemin du Gas - 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 54 61 84 - E-mail : acap73@free.fr
www.acapmes.com



CITEOS



Eclairage Public et Grands Espaces

Mise en valeur de bâtiments



Signalisation dynamique
& Régulation de trafic



Installation Recharge
Véhicules Electriques



Vidéo Protection Urbaine

Contrôle d'accès voirie

Réseaux d'énergie

Illuminations festives

Avenue du 8 mai 1945 - 73000 Barberaz - Tel : 04 79 33 28 25

chambery@citeos.com



Prenez la bonne route



www.spiebatignolles.fr

Blondet TP, une des marques
Spie batignolles experte
en infrastructures routières

spie batignolles

/blondet

SONNAZ

Bulletin Municipipal

